



Neuvecelle

Bulletin n°47
Janvier 2024





Sommaire

	p 3	Le mot du Maire
FINANCES	p 4 à 6	Finances municipales
VIE LOCALE	p 8 & 9	Etat civil 2023
	p 10 à 11	Comptes-rendus du Conseil Municipal
	p 12	Conseil Municipal des Jeunes
	p 13	Permis de construire
	p 14 à 16	Rétrospective 2023
	p 17	ODD Projets neuvecellois
	p 18	Portrait Johann Touanen
	p 20	Mobilité sur le territoire de la CCPEVA
	p 21	Révision du PLU
	p 22 & 23	La sobriété énergétique
	p 24 & 27	L'Escale Gourmande
VIE SCOLAIRE	p 28 & 29	École maternelle et élémentaire
CULTURE	p 30 & 31	Médiathèque «La parenthèse»
VIE LOCALE	p 32	Le four à pain
DOSSIER SPÉCIAL	p 33 à 41	Aménagement, travaux et sécurité routière
ASSOCIATIONS	p 42 à 62	Associations
ANNUAIRES	p 63	Numéros utiles

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux pour être tenu au courant des dernières informations de Neuvecelle.

Site internet :
www.mairie-neuvecelle.fr



Page FaceBook :
[mairieneuvecelle](https://www.facebook.com/mairieneuvecelle)



Crédit photos : Karine Vuadens, Jean-Marc GOSSET
un grand remerciement à Monsieur Jean-Marc GOSSET pour les photos de couverture

BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVECELLE N°47

Directrice de la publication :

Nadine WENDLING

Equipe de rédaction :

Serge BECAVIN, Caroline BIÉTRY, Thierry BUTTAY, Elisabeth CETTOUR-CAVÉ, Anais DELALEX, Olivier DUPRAUX, Fabienne GAMBLIN, Béatrice GAUTHIER, Hervé LACHAT, Karine PEILLEX, Maud PERROT, Damien ROUVIERE, Catherine SANNICOLO.

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Création, mise en page : **STUDIO OLIVIER ROSSET**

Impression : **PUB-SERVICES**

Imprimé en 2100 exemplaires.

Mot de Madame le Maire

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois
En ce début prometteur d'année 2024, je suis honorée de vous adresser quelques mots dans notre bulletin municipal annuel, reflet de la vitalité de notre magnifique village. Neuvecelle, riche de son histoire et de la force de sa communauté, continue d'évoluer grâce à l'engagement de ses habitants.

L'année 2023 aura été intense et riche en événements marquants. Tout d'abord, nous avons découvert tous ensemble avec succès la première édition de l'Escale Gourmande, un événement brillant et fédérateur autour de la gastronomie locale, qui a renforcé les liens entre les habitants et entre les associations.

Je souhaite également citer l'agrément officiel de l'espace de vie social NLC+ par la CAF témoigne de la richesse de nos habitants, des bénévoles et de nos associations. C'est une immense joie de voir ainsi se réaliser notre volonté de créer des lieux propices aux échanges, à la solidarité et au bien-être.

Par ailleurs, la consultation administrative des marchés, des projets d'ampleur de la sécurisation de la RD1005 et de la réhabilitation des réseaux du Parc de l'Abbaye, a été menée avec rigueur, démontrant notre souci d'une gestion responsable et éclairée pour assurer ces investissements nécessaires. Les engins seront donc en action sur le terrain en 2024 !

Enfin le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a suscité des inquiétudes, et je tiens à reconnaître les préoccupations légitimes de certains d'entre vous. Le processus d'urbanisme peut être complexe et contraint. Notre objectif commun est de façonner un avenir harmonieux, durable pour notre village et conforme au cadre législatif. Vous avez été nombreux à venir rencontrer le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique du mois d'octobre. Je vous en remercie. Nous avons pris en compte les



remarques pertinentes qui viennent ainsi renforcer et améliorer ce travail collectif. C'est tout l'essence de l'enquête publique. L'approbation finale est prévue en ce début d'année lors du prochain conseil municipal. Avec Hervé Lachat, 1^{er} adjoint à l'urbanisme, nous continuerons à prendre le temps d'expliquer et de répondre à vos questions.

Résider dans un village, que ce soit depuis plusieurs générations ou depuis quelques années, transcende la simple occupation d'un lieu et de la simple cohabitation. Habiter ensemble, c'est s'entraider au quotidien. C'est le voisin qui donne un coup de main spontané, la bienveillance qui s'exprime à travers un sourire chaleureux, et la solidarité qui se manifeste dans les moments difficiles. Habiter ensemble c'est aussi transmettre l'histoire des anciens aux plus nouveaux. Je tiens à saluer l'engagement remarquable des bénévoles et de Geneviève Blanc de NLC+ pour les journées du patrimoine. Ce fut un moment émouvant et intense en (re)découvertes du passé et des traditions de Neuvecelle.

Notre village est une équipe où chaque membre a un rôle crucial à jouer. Qu'il s'agisse de participer aux événements associatifs ou communaux, être respectueux de la commune, ou simplement d'être là les uns pour les autres, chaque geste compte et contribue au bien vivre ensemble.

Dans toute équipe, des divergences peuvent émerger et rendent parfois plus riches les échanges. Néanmoins, l'unité doit prévaloir pour l'intérêt général des Neuvecellois et de la commune.

Neuvecelle, c'est avant tout une grande famille où la solidarité est au cœur de notre quotidien et où l'avenir se prépare ensemble.

En cette nouvelle année, continuons à nous soutenir mutuellement, à cultiver l'esprit d'entraide et de village qui fait notre fierté.

Je vous souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très belle et heureuse année 2024, qu'elle soit abondante en santé, en bonheur et de moments précieux.

Très bonne lecture !

Amitiés

Nadine Wendling

*Très belle année 2024 !
Nadine Wendling*

BUDGET

Un budget ambitieux en faveur du développement durable et des grands projets



A l'occasion du vote du budget, le Conseil Municipal a voté le bilan de l'année 2022, appelé compte administratif 2023, avec un excédent global de près de 250 000 €, une augmentation significative de plus de 220 000 € par rapport à 2021, qui a été reporté sur le budget primitif 2023 pour permettre des investissements supplémentaires.

Le budget 2023 a été construit selon deux objectifs : maîtriser les dépenses de fonctionnement (l'ensemble des charges de personnels, des fluides, etc.) et prévoir des dépenses d'investissements permettant de réaliser des projets structurants et durables.

Un budget de fonctionnement de 3 970 000 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Un budget d'investissement qui s'élève à 6 905 000 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT





Taxe foncière

La Municipalité n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière pour ne pas impacter les ménages déjà touchés par l'inflation.

Mais alors, pourquoi celle-ci a tout de même augmenté ?

La hausse mécanique a été effectuée à l'échelle nationale en raison de l'inflation. En effet, les valeurs locatives servant de base du calcul à l'impôt foncier étant elles-mêmes corrélées à l'indice des prix à la consommation de l'INSEE.



Un soutien indéfectible aux associations Neuvecelloises

La culture, le sport, le bien-être, le partage et la solidarité sont autant de valeurs défendues par notre commune.

C'est pourquoi, il est essentiel pour la municipalité de soutenir son tissu associatif et ses bénévoles pleinement engagés dans la vie de la commune.

Pour cela une enveloppe de 72 700 euros a été attribuée à nos associations pour l'année 2023.

Parmi les associations qui disposent d'une subvention importante on note : le Comité des fêtes, L'association des parents d'élèves "Lou Nove Chatni", le club de handball...



Le saviez-vous ?

En plus de cette subvention financière, les associations Neuvecelloises bénéficient gratuitement du soutien des services techniques et administratifs ; soutien en termes de communication, de prêt de salles et de matériel municipal pour leurs activités, leurs événements et manifestations.



Un effort important a été voté cette année pour soutenir les associations sociales intervenant auprès des publics fragiles, en difficulté, malades, dépendants, etc., avec **un montant de 42 860 € et 30 000 € pour le CCAS de Neuvecelle.**

Les tarifs des services périscolaires

Le tarif de facturation aux familles a été mis en place avec le quotient familial le 21 mai 2019.

Depuis cette période, le coût du prix d'achat du repas a évolué de + 13 %, l'augmentation des charges de personnels, d'électricité et de gaz et du tarif du carburant ont conduit le Conseil Municipal à réévaluer les tarifs des services périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2023.

Les tarifs de facturation des repas ont été revus, hormis la tranche I du quotient familial, de l'ordre 5%, la commune prenant à sa charge le reste des 13% :

TRANCHE DE QF	NOUVEAU TARIF	VARIATION
1	2,30 €	0 €
2	3,15 €	0,15 €
3	4,20 €	0,20 €
4	5,25 €	0,25 €
5	5,78 €	0,28 €
6	6,30 €	0,30 €
7	6,83 €	0,33 €
8	7,35 €	0,35 €
9	7,88 €	0,38 €



Quels sont les projets de l'année à venir ?

Parmi les principales actions menées par la municipalité pour l'année 2024 :

- la réalisation de l'aménagement et de la sécurisation de la RD 1005 en bordure du lac
- la reprise du réseau d'eau pluviale dans le secteur du Parc de l'Abbaye, travaux menés conjointement avec la CCPEVA dans le cadre des eaux usées
- les premières mesures d'amélioration de performance énergétique des bâtiments communaux
- le programme de travaux courants (voiries, cimetière, sécurité, trottoirs, cadre de vie, etc..)

Neuvecelle
en photo



IL Y A CENT ANS

Etat civil 1923

Naissances

MOUTHON Joseph Edouard, le 16 janvier
BUTTAY André Marcel, le 25 janvier
GREPILLAT Madeleine Françoise, le 2 février
DUPRAZ Georges François, le 24 mars
CHAPUIS André Jean, le 15 avril
PINGET Marcel Emile Irénée, le 19 avril
GRANJUX Louise Marthe, le 24 mai
BUISSON Thérèse, le 2 juin
BUISSON Marthe, le 2 juin
MONGILARDI Lucien François, le 4 juin
MALLEN Simone Lucienne, le 20 juin
LEVRAY Jules Marcel, le 14 août
DUCRET Maria Paulette, le 27 août
GREPILLAT Pierre Henri, le 5 septembre
BUFFET René Thierry Ernest, le 13 septembre
FREI Joseph Etienne, le 8 novembre
ZARA Roger Marcel, le 10 novembre

Mariages

FREI Théophile Georges, 24 ans
 et **MILLIET Jeanne Gabrielle**, 33 ans, le 13 janvier
DUPRAZ Célestin Marius, 27 ans
 et **LAZARETH Marie Marcelline**, 20 ans, le 10 février
LABEVIERE Marie Stéphane, 32 ans
 et **LAZARETH Zoé Louise**, 30 ans, le 16 mai
DEGRANGE Félix Jean Baptiste, 42 ans
 et **PEILLEX Marie Françoise**, 41 ans, le 30 mai
de ROCHEAU Léonide, 33 ans
 et **de WESTMANN Catherine**, 24 ans, le 24 juillet
BOURGEOIS Léon Joseph, 22 ans
 et **LAURENT Elise Yvonne**, 29 ans, le 6 octobre
LAURENT Félix Henri, 33 ans
 et **CARRIER Marie Marguerite**, 35 ans, le 10 novembre

Décès

BONNEVIE Elisabeth, 79 ans, le 13 janvier
MARCHAND veuve LAURENT Marie, 66 ans, le 16 janvier
MICHAUD épouse GIROUD Joseph, 67 ans, le 23 janvier
BLANC Jacques, 57 ans, le 23 janvier
CETTOUR André Maurice, 71 ans, le 24 janvier
MAGNIN veuve PAQUIER Mélanie, 69 ans, le 9 février
BRUCHON veuve MARCHAND Marie Josette, 89 ans,
 le 25 février
LAZARETH Antoine, 76 ans, le 29 mars
BONNEVIE Antoine Florian, 44 ans, le 20 avril
DEGRANGE Justine Marie, 45 ans, le 8 mai
MOREL Marie veuve BUTTAY, 70 ans, 25 mai
BUISSON Marthe, 2 jours, le 4 juin
DELERCE Joséphine Julie, 26 ans, le 10 juin
PAQUIER Robert Maurice, 1 an et 4 mois, le 3 août
FERNEX épouse VIOLLAT Thérèse, 58 ans, le 11 août
BUISSON Thérèse, 2 mois, le 18 août

Etat civil 2023

Du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Décès

NURCHI Francesco,
 85 ans, le 27 octobre
ROTTER Alois Franz,
 99 ans, le 27 décembre
JULLIARD Henri Antoine Fernand,
 65 ans, le 6 janvier
LORIDANT Philippe Ghislain Marie Joseph,
 83 ans, le 27 janvier
REYHANIAN HADANY Rolan,
 62 ans, le 18 mars
LEVRESSE Jean-Pierre,
 59 ans, le 31 mars
DUCRET Georgette épouse DUCRET,
 94 ans, le 14 avril
DUCRET René Jean Louis,
 97 ans, le 28 mai
GOUDET Georges Jean Hippolyte,
 92 ans, le 3 juillet
RIVA Henri Louis Céleste,
 91 ans, le 22 juillet
CHABANY Denise Paule Jacqueline épouse BECHET,
 73 ans, le 10 août
FAVRE-ROCHEX Anne Elise Françoise épouse CETTOUR-CAVÉ,
 78 ans, le 2 septembre
BONNEFOY Ivan,
 78 ans, le 26 octobre
BIANCARD Guy Théo Alphonse,
 80 ans, le 27 octobre
CHAUMONT Madeleine Gisèle,
 90 ans, le 5 novembre

BONNEVIE Marie Louise, 75 ans, le 18 septembre
PHILIPPE Marcel Victor, 21 ans, le 23 septembre
BIDAL Marie Elise, 12 ans, le 23 novembre
MONGILARDI Lucien François, 6 mois, le 20 décembre

Mariages



Rodrigue Pierre Louis LE DOUX,
38 ans, opticien
& **Eyerusalem Elisa RIOFFRAY,**
29 ans, Spa thérapeute,
le 14 avril



Maxime Pierre Jacques Hubert CANO
36 ans, directeur de base
& **Lauranne Claire Vera GREGOIRE,**
35 ans, référente mouvement terrain,
le 25 avril



Benoît César Marie VERDIER,
52 ans, directeur de restaurant
& **Antonella Delphine Thérèse CURTI,**
41 ans,
le 20 mai



Marc Philippe Alain BOECHE,
62 ans, promoteur immobilier
& **Tetyana SKRYPKA** patronyme
VOLODYMYRIVNA,
39 ans, orthophoniste, le 17 juin



Benjamin Gwen DUPONCHELLE,
40 ans, acheteur
& **Myriam Liliane DECAUDIN,**
42 ans, négociatrice en immobilier,
le 8 juillet



Gilles Robert Pierre NEVEU,
59 ans, commerçant
& **Sylviane Antoinette Jeannette SAUVÈTRE,**
61 ans, commerçante,
le 11 juillet



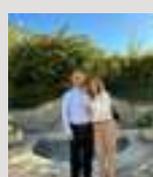
Bertrand Dominique Patrick BUISSON,
38 ans, gérant d'entreprise
& **Emilie Laurent GRÉVEREND,**
46 ans, secrétaire,
le 2 septembre



Julien CALLIGÉ,
26 ans, horticulteur
& **Ophélie Johanna Mégane CANIAUX,**
26 ans, adjointe manager,
le 2 septembre



Yoann Erwen WILSON,
31 ans, technicien des eaux
& **Céline Marie BACONNIER,**
35 ans, secrétaire,
le 23 septembre



Bruce Laurent ARMENI-RIPARI,
52 ans, salarié
& **Sonia Bernadette GENOUD,**
51 ans, hôtesse VDI,
le 13 octobre



Mégane Sandra COSSU,
27 ans, saisonnière
& **Mélanie VERNAZ-PETIT-CLAUDE,**
27 ans, saisonnière,
le 14 octobre

Naissances

PUPIER Ambroise Paul, le 12 décembre

SCHULTZ Hugo, le 14 décembre

BARATAY DUTRUEL Gabriel Clément Alexandre, le 15 décembre

ZERFI Safae Layna Naïma, le 21 décembre

MONNIER Léna Stéphanie Reine, le 31 décembre

SULVIUS Zaïm, le 8 février

LEFORT Louka Jean-Philippe, le 14 février

GUISSET CAUDINE Milo, le 26 février

LARRIEU Eliott Thomas Aktam, le 14 mars

GAMOT Joao Damien Michel, le 14 avril

THOMAS Leïla, le 18 avril

ZITTE RENAUX Harry Axel Philippe, le 22 avril

CHARRIER STASIO Charlie-Ann, le 24 avril

ASLAN Taïm, le 1^{er} juin

CHAZELLE Manon Chantal Isabelle, le 8 juin

SAADAOUI Nawfel, le 16 juillet

DJANFFAR Ibrahim Habib Hassane, le 18 juillet

RGUIBI Hind, le 3 août

RIBOT Maé Noa, le 10 août

VESIN Tom Jean-Sébastien, le 12 août

CANO GREGOIRE Lise, le 31 août

AVERLANT DOEBELIN-THONGTHAO Maeve, le 3 septembre

LAHOUIRI Selma, le 9 octobre

KIZILKAYA Kenan, le 18 octobre



CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus du conseil municipal

28 novembre 2022

- Modification des comités consultatifs,
- Versement du complément de rémunération,
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Haute-Savoie,
- Approbation de la convention territoriale globale du Pays d'Evian Vallée d'Abondance,
- Motion sur les finances locales,
- Motion sur la fermeture des urgences de nuit des Hôpitaux du Léman, le week-end.

20 janvier 2023

- Reprise des réseaux au lieu-dit « Le Parc de l'Abbaye » : demande de financement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables,

23 février 2023

- Transfert de la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau de chaleur ou de froid » au SYANE,
- Approbation et autorisation de signature d'une convention-socle pour la médiathèque La Parenthèse avec la direction de la lecture publique du Conseil Savoie Mont Blanc,
- Demande de financements pour la réhabilitation du Parc de Neuvecelle.

30 mars 2023

- Election d'un adjoint,
- Modification de la composition des commissions municipales,
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022 du budget principal (MI4),
- Affectation du résultat de fonctionnement de 2022 du budget principal,
- Adoption du budget primitif de 2023 - comptabilité M57,
- Adoption des taux d'imposition des taxes directes locales,
- Attribution des subventions aux associations et au CCAS,
- Mise en place d'un budget autonome pour le CCAS,
- Imputation des dépenses FCTVA,
- Approbation du plan de financement de l'étude de faisabilité - mesures de débit du ruisseau Forchex à réaliser par le SYANE,
- Don d'une parcelle de terrain en bordure du chemin de Chez Duret.

27 avril 2023

- Travaux de mise en séparatif et de réhabilitation des réseaux humides au Parc de l'Abbaye - autorisation de signer la convention constitutive du groupement sur commande,
- Travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 1005 :
 - autorisation de signer la convention constitutive du groupement sur commande,
 - autorisation de solliciter des financements,
 - approbation de la lettre de commande de la mission de maîtrise d'œuvre.
- Révision des tarifs périscolaires,
- Modification du règlement intérieur de fonctionnement des services périscolaires,
- Convention à passer avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie, d'une durée de trois ans, de recours au service de Tutorat.



8 juin 2023

- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux,
- Acquisition de parcelles forestières :
 - sise au lieu-dit « le Genièvre » cadastrée en section AO sous le numéro 9,
 - sise au lieu-dit « bois de Forchez » cadastrée en section AP sous le numéro 22,
- Révision générale n° 5 du Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU.

10 juillet 2023

- Portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74) : Acquisition d'un tènement au lieu-dit « Milly Sud »,
- Acquisition de parcelles forestières :
 - sise au lieu-dit « le Genièvre » cadastrée en section AO sous le numéro 9
 - sise au lieu-dit « bois de Forchez » cadastrée en section AP sous le numéro 22
- Versement d'une subvention exceptionnelle au comité des fêtes « Neuv'Scène Evènements » pour l'organisation de l'escale gourmande des 22 et 23 avril 2023.

28 septembre 2023

- Expérimentation du Compte Financier Unique
- CCPEVA - Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Participation de la Commune à la Foncière 74 : Projet de réhabilitation de deux logements BRS - Chemin des Houches - lumière du Léman
- Don à la Commune des parcelles cadastrées en section AS sous les numéros 35, 84 et 508 sises au lieu-dit « Chez Rebet »

24 octobre 2023

- Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) : Travaux de gros entretien reconstruction - programme 2024
- Rétrocession gratuite à la Commune de la rue des pommiers
- Complément aux délégations données par le Conseil Municipal à Madame le Maire
- Désignation d'un délégué suppléant à l'Association pour le Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale d'Evian



Suite à la nouvelle réglementation concernant la publicité des actes administratifs depuis le 1^{er} juillet 2022, seule la liste des délibérations est publiée.

Les procès-verbaux de séances sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la Commune en flashant le code.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Conseil Municipal des Jeunes, la nouvelle équipe est élue !



Dans le dernier Neuv'Echos, nous avons partagé le bilan du premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et annoncé l'élection du prochain CMJ.

Pour mémoire, le CMJ est composé de 16 enfants de CMI et CM2 élus pour un mandat de 2 ans. Cette élection "grandeur nature" est le fruit d'une collaboration étroite avec les enseignants des classes de CMI et CM2, la directrice de l'école de Neuvecelle et s'est déroulée selon le planning suivant:

- Présentation du rôle du CMJ et des conseillers aux classes de CMI et CM2 : 7 novembre 2023
- Dépôt des dossiers de candidature : 20 novembre 2023
- Les candidats ont présenté leur «profession de foi» devant leurs camarades de classe.
- Déroulement des élections : 1^{er} décembre 2023
- Cérémonie de passation en mairie : 6 décembre 2023

Nous nous réjouissons de retrouver les nouveaux élus dès le mois de janvier pour démarrer ensemble l'écriture d'une nouvelle page du CMJ !!



Visites de l'Assemblée Nationale et du Sénat



Permis de construire

Du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023



Mappe Sarde

NOM DES CONSTRUCTEURS	GENRE DE CONSTRUCTION	LIEU DE CONSTRUCTION
SAS AFD	Salle de concert "la Source Vive"	37, avenue des Mélèzes
MARTINS Cyril	Véranda + pergola	251, rue du Parc de l'Abbaye
ROUANET Camille	Maison individuelle + piscine	Avenue du Club Hippique
SALVIGNOL Laurent	Extension maison existante	507 B, avenue de Milly
ABBADI Abdelhafid & Nadia	Maison individuelle	Rue des Fleurs
SCI LE PRE VERT	Annexe & piscine + isolation toiture & villa par l'extérieur + modification de façades	21, chemin de Chez Duret
DESSAIX Jean-Paul	Démolition d'une maison et édification de 2 maisons	274, avenue de Montigny
VORIOT-GRANDGUILLOT Mathieu & Céline	Surélévation de la toiture et modification des façades	417, avenue du Flon
PEREIRA Jérémie & GONNON Malaury	Maison individuelle	Avenue du Léman
DUCRET Geoffrey & DUCRET-GILLOZ Laura	Rénovation, surélévation et extension maison existante	100, chemin des Peupliers
MELLIER Maxime	Rénovation maison existante	163, avenue de Verlagny

RETROSPECTIVE

Souvenez-vous, cela s'est passé en 2023!

Nous vous proposons cette rétrospective des moments forts de l'année 2023, l'occasion de découvrir ou redécouvrir ces événements qui rythment la vie de notre belle commune.

Remise de médaille du travail : Mardi 29 novembre à la Mairie



Médailles remises à messieurs Sébastien Chessel et Fred Chessel par Madame le Maire et Monsieur Chapuis.

Opération boîtes aux lettres Père Noël : Décembre 2022



Les petits neuvecellois ayant déposé leur lettres Place de Milly, ont pu recevoir une réponse du père Noël !

Distribution des colis pour les anciens : Janvier 2023



Le CCAS de Neuvecelle a distribué des colis aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu se rendre au repas des anciens.

Téléthon 2022 : Vendredi 2 décembre



Grande soirée dansante à la Salle d'Animation et Samedi 3 décembre 2022 Place de Milly.

Nouveauté pour le Téléthon, une soirée dansante en plus des traditionnels stands du samedi sur la place de Milly a permis de récolte 1200 euros.

Voeux du Maire : Vendredi 20 janvier 2023



La cérémonie des vœux pour la nouvelle année s'est déroulée à la Salle d'Animation sous l'égide de notre nouvelle maire, Mme Nadine Wendling.

Fondue des associations : Samedi 4 mars



La fondue des associations s'est déroulée à la Salle d'Animation. Elle permet d'apporter un soutien aux associations neuvecelloises.

Opération boîtes solidaires Décembre 2022



L'opération boîtes solidaires a été renouvelée pour la 3^e et a permis de distribuer XXX cadeaux.

Repas des anciens : Dimanche 30 janvier 2023



Le traditionnel repas des anciens a eu lieu au Chalet du golf et rencontre toujours autant de succès pour partager un moment festif.

Escale gourmande : Samedi et dimanche 22 et 23 avril



Première édition de l'escale gourmande, organisée sur deux jours avec la participation exceptionnelle de Norbert Tarayre.

Commémoration du 8 mai : Lundi 8 mai



À l'initiative de Sandrine Begni, notre référente des armées, Neuvecelle a rendu hommage à tous les combattants de la seconde guerre mondiale.

Visite de Mme la Députée au groupe scolaire Robert Magnin : 27 avril



Les élèves du groupe scolaire Robert Magnin ont eu le privilège de rencontrer notre député, Anne-Cécile Violland, pour un échange en toute simplicité.

Réunion publique sur la révision du PLU : Jeudi 1^{er} juin



Réunion d'étape pour présentations les grandes orientations du PLU avant l'enquête publique.

Mobilité douce à l'école : Mardi 30 mai et vendredi 2 juin au groupe scolaire Robert Magnin



Le groupe scolaire a participé à la semaine européenne du vélo avec beaucoup de succès et une remise de prix a eu lieu afin d'encourager cette belle initiative.

Visite de la mairie par les classes élémentaires: 7 juin



Réunion de quartier au Parc de l'Abbaye : Lundi 12 juin



Remise des dicos : Jeudi 29 juin au groupe scolaire Robert Magnin



Marchés nocturnes : les mardis de juillet et août à plage de Grande Rive



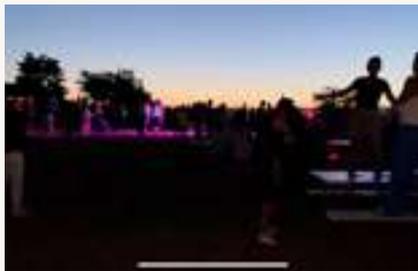
Nos traditionnels marchés nocturnes rencontrent toujours le même engouement et ceci malgré quelques annulations liées aux conditions climatiques.

Vendredis musicaux : Vendredis 14 et 28 juillet



Le bonheur de se retrouver le vendredi soir au Parc Clair matin afin d'échanger entre petits et grands, est toujours apprécié surtout avec une ambiance musicale au top.

Fête Nationale au Parc Clair Matin Matin : Vendredi 14 juillet



Tout le monde a pu profiter du spectacle pyrotechnique en bonne compagnie et dans un cadre magnifique afin de célébrer notre fête nationale.

Cinéma Plein air : Vendredi 18 août Encanto



Le cinéma en plein air a souffert d'un report à cause des intempéries mais petits et grands ont finalement pu visionner le film Encanto au Parc Clair Matin.

Forum des associations à Lugrin: Vendredi 8 septembre



Le rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire permet à chaque habitant de Neuvecelle, Maxilly et Lugrin de s'inscrire aux activités proposées par les associations et il y en a pour tous les goûts.

Accueil des nouveaux arrivants : Samedi 9 septembre



C'est toujours avec beaucoup de plaisir, que la municipalité et les associations accueillent les nouveaux arrivants sur la commune afin de leur présenter tous nos projets et activités.

Bienvenue dans mon jardin au naturel : Dimanche 10 septembre au Parc Clair Matin



Dans le cadre de développement durable et avec le soutien du géoparc du Chablais, de la CPIE, Bienvenue dans mon jardin au naturel propose une autre manière de cultiver, entretenir son jardin et de bons produits locaux fabriqués dans le respect de l'environnement.

La nuit est belle : Samedi 22 septembre



Éteignons toutes les lumières car il est grand de "rallumer les étoiles". Évènement organisé par le Grand Genevois.

Visite de la Chapelle de Maraîche : Week-end du 16 et 17 septembre dans le cadre des journées du patrimoine



Pour la première fois, dans le cadre des journées du patrimoine, la chapelle de Maraîche était ouverte à la visite. L'occasion de découvrir ce petit monument historique.

La petite vadrouille neuvecelloise : Dimanche 15 octobre



Afin de sensibiliser pour la lutte contre le cancer du sein, une petite balade dans Neuvecelle avec dégustation est proposée. Tous les bénéfices sont reversés afin d'aider dans cette lutte.

Cérémonie du 11 novembre : Samedi 11 novembre sur la place de l'église



C'est avec recueillement et toujours accompagné des enfants chantant la Marseillaise, que le devoir de mémoire à tous nos soldats qui ont combattu pour notre liberté a pu être rendu sur la Place de l'église.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets neuvecellois

Récapitulatif des projets neuvecellois présentés dans le dossier central du Bulletin Municipal n°46 - Janvier 2023

LÉGENDE :

À l'étude				
Conception				
Lancement				
Réalisé, en cours de déploiement				
Mise en oeuvre complète				



Voir le bulletin 2022

1 > Lutte contre le changement climatique

- > L'adaptation du service public de l'éclairage : 
- > Le développement des espaces verts (Jardins partagés) : 
- > Labellisation zéro pesticide : 
- > Révision du PLU : 
- > L'adaptation des plantations au changement climatique : 
- > Les bâtiments municipaux durables et économes en énergie : 
- > Déploiement de la performance énergétique de l'habitat auprès des habitants : 
- > Renouvellement de la flotte de véhicules en électrique : 

2 > Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

- > Les actions de mobilisation et de participation citoyenne : 
- > Ramassage des mégots et leur recyclage : 
- > Plan de gestion de l'espace naturel sensible (Parc de Neuvecelle) : 
- > Réhabilitation des sentiers communaux : 
- > Mobilité douce : 

3 > Cohésion sociale et solidaire entre les générations et les territoires

- > Ouverture d'un espace de vie sociale : 
- > Mise en place de bons alimentaires : 
- > Lutter contre la fracture numérique : 
- > Conseil Municipal des Jeunes : 
- > Ouverture du restaurant scolaire aux personnes isolées : 
- > Gratuité de la Médiathèque : 
- > Permanences France Services : 

4 > Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

- > Compostage des déchets chez les particuliers : 
- > Compostage des biodéchets issus du restaurant scolaire (Enclos avec des poules pour l'élimination des déchets organiques) : 
- > Vers des manifestations zéro déchet : 
- > Arrosage raisonné, protection de la ressource en eau : 

PORTRAIT

Johann Touanen, le lac dans les veines



Né en 1967, Johann Touanen a grandi à Thonon.

Passionné par le lac et les voiliers depuis sa plus tendre enfance, il s'est établi à Neuvecelle avec sa famille en 1997, et est toujours très attaché à notre village.

Sa démarche unique dans le milieu artistique vise à capturer le travail du temps et des éléments.

Navigateur, photographe, peintre, plasticien... Johann Touanen ne se laisse pas catégoriser : le lac est son espace de vie et de création. Aujourd'hui, au détour de son évolution artistique, Johann connaît un grand succès pour ses réalisations à partir de fragments de coques de voiliers : « Détails de coques craquelées, griffées de vent, éreintées de soleil ; traces de ragages, de chocs et morsures du temps ; il explore, sonde, décrypte les surfaces comme on entame un voyage. À la recherche d'univers, de mondes ou de paysages, abstraits parfois, voire figuratifs... quand l'abstraction détournée devient le mirage d'une réalité... réinventée. »

Il aime partager sa démarche artistique:

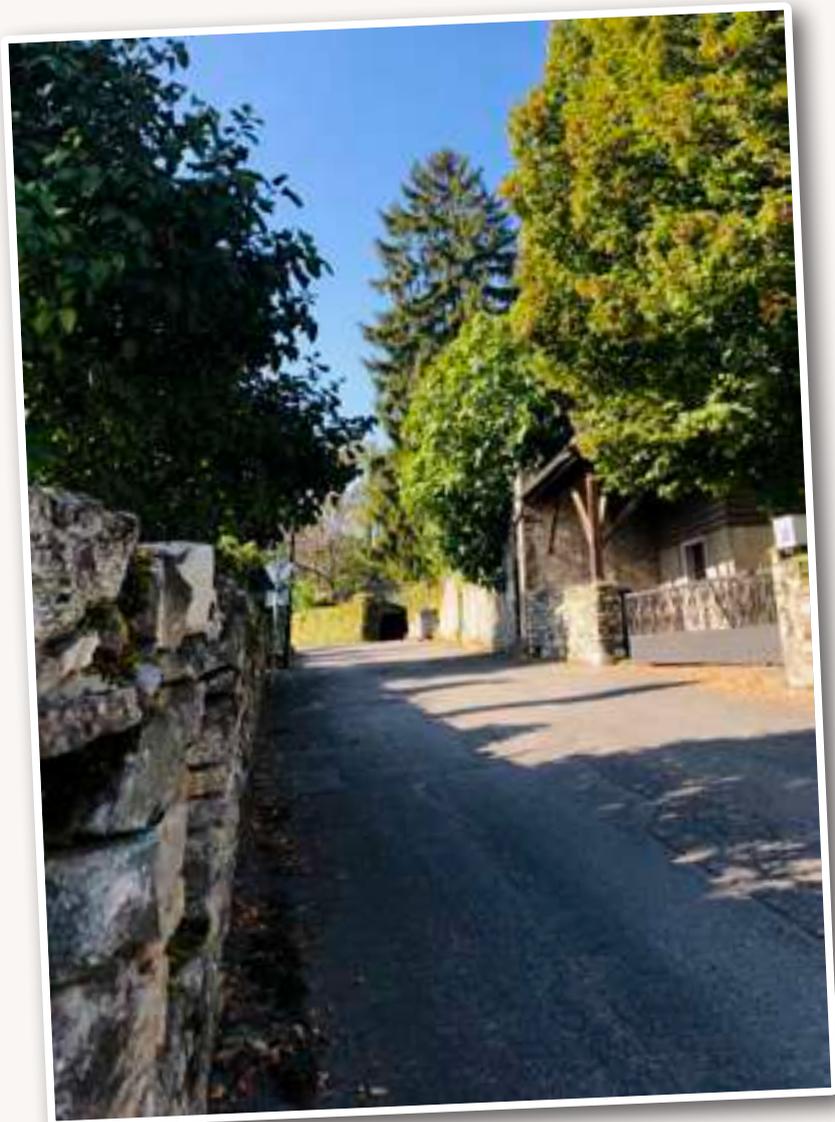
"Certains sont très attachés à leur voilier, et lorsque celui-ci arrive en fin de vie, c'est un crève-cœur de s'en séparer. Lorsque ces personnes viennent me voir, je m'attache à donner une seconde vie à leur voilier, afin qu'elles conservent toujours un fragment de celui-ci auprès d'elles. Et je pense qu'à l'image d'une peau marquée par la vie, la coque du voilier porte la mémoire de ses voyages."

Johann est un artiste reconnu qui expose ses œuvres depuis plusieurs années dans la région, à Neuvecelle, Evian, Thonon, Yvoire, Nernier, mais aussi en Suisse, à Genève ou dans le canton de Vaud.

Juste reconnaissance, le 1^{er} septembre dernier, France 2 a présenté les créations de Johann Touanen au Journal de 13h, dans une série dédiée au Lac Léman et aux artistes qui s'en inspirent.



Neuvecelle
en photo



MOBILITÉ

Mobilités sur le territoire de la CCPEVA

Le saviez-vous ?

42 % des personnes dont le lieu de travail est situé à moins de 1 km de leur domicile s'y rendent en voiture

1 trajet en voiture sur 4 fait moins de 3 km



La Communauté de Communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance, fort de son engagement en faveur des objectifs du développement durable, adapte son réseau de transports et propose de nombreuses nouveautés pour le territoire.

Depuis la fin de l'année 2022, de nouvelles lignes de transports urbains sont proposées, avec des cadencements adaptés. Cette offre est complétée par d'autres services.

1> Transports à la demande

3 services pour un transport à la demande adapté à vos besoins :

- > P'tit Bus, ouvert à tout public,
- > Mobi 'Bus, pour les personnes à mobilité réduite principalement ou pour des rendez-vous médicaux,
- > Acti'Bus pour les actifs désirant rejoindre les points de connexion.

Tout ça au tarif unique d'1,20€ !

Réservation par téléphone au **04 50 81 74 74** ou à tout moment sur le site internet evad.fr



Réduisez votre empreinte carbone

2> EVA'DéLO

Nouveau service de location de vélo accessible à tous ! (dès 16 ans)

Découvrez les différentes offres Eva'Délo allant de la location courte durée à la location de longue durée.

Retrouvez les vélos électriques sur les communes d'Évian, de Saint-Gingolph et de Publier.

3> Parking + relais

Mise à disposition d'un parking + relais de navettes pour les travailleurs frontaliers.

Les navettes sont à destination de la gare SNCF et de l'embarcadère.

Ces parkings sont gratuits, sauf celui de la gare, éclairés et sous vidéosurveillance.

Plus d'infos :

851 avenue des Rives du Léman -
CS 10084 - 74500 Publier
Tél. 04 58 57 03 00

www.cc-peva.fr

et retrouvez toutes les mobilités du réseau Eva'd en flashant le code ou en téléchargeant l'application EVA'D sur votre téléphone



ÉNERGIE

La sobriété énergétique à l'échelle de notre commune

A Neuvecelle, la sobriété énergétique est un enjeu majeur depuis plusieurs années maintenant.

Tous les axes de cette démarche sont travaillés, à la fois pour économiser les ressources à l'échelle de la commune, comme à celle de la planète, pour réduire notre empreinte carbone, en lien avec les objectifs de développement durable.

Cela bien sûr, en continuant à satisfaire les besoins, à garantir un bien-être collectif et individuel à tous les Neuvecellois.



L'enjeu économique au niveau de la commune est évident, compte-tenu de l'explosion du coût des énergies.

L'état, par la loi ELAN et le Décret d'économie d'Énergie Tertiaire, nous fixe des objectifs de réduction par étape, de 30% à 2030 jusqu'à 60% en 2060.

Notre commune, comme la quasi-totalité de celles du département, a confié la gestion des achats d'énergie au SYANE, syndicat qui accompagne les collectivités dans la gestion des énergies.

En plus de nous faire bénéficier de tarifs préférentiels, car achetés par très gros volume, ils nous amènent leur expertise dans le suivi de nos projets, le contrôle de nos consommations, et nous proposent les mesures, investissements pertinents pour notre commune.

Pour la municipalité, les axes de travail sont multiples :

- Réflexions sur les contrats souscrits pour chaque point de comptage, vérifier l'adéquation des puissances demandées par rapport au besoin
- L'optimisation des systèmes de réglage des installations de chauffage
- Les investissements et travaux à mener sur les bâtiments pour en améliorer les performances énergétiques
- Et bien sûr le travail sur la baisse de nos consommations

Baisse de nos consommations.

Au niveau de la commune, nous consommons :

Du gaz et de l'électricité pour le fonctionnement de nos bâtiments (chauffage entre autre), de l'électricité pour l'éclairage public.

Focus sur les consommations énergétique de la commune :

En 2022, nous avons consommé 1025 KW, qui se répartissaient :

- › 48% de gaz à 500 KW
- › 15% d'électricité bâtiment à 150 KW
- › 37% d'électricité pour l'éclairage à 375 KW

Ce qui représentait un coût de 147 K€ réparti pour :

- › 38% de gaz à 56 K€
- › 22% d'électricité bâtiment à 33 K€
- › 40% d'électricité pour l'éclairage à 58 K€

Ces consommations 2022 constituent pour nous une référence, que nous devons améliorer dès cette année.

Dès septembre 2022, nous avons pris la décision d'arrêter l'éclairage public entre 23h00 et 05h00

Cette décision, qui n'a pas eu d'impact négatif sur le plan de la sécurité, nous permet d'ores et déjà d'envisager de compenser économiquement la hausse des prix de l'électricité par la baisse des consommations pour 2023 au niveau de ce poste.

La commission « sobriété énergétique »

Celle-ci a été créée en 2022 au sein du conseil municipal, composée d'élus et de Neuvecellois (comité consultatif), pour travailler sur ces sujets.

Plusieurs axes de travail sont à l'étude, portant sur :

- L'optimisation des réglages et des bonnes pratiques pour les différents bâtiments (réglage température et durée de chauffage, débranchement des équipements, maintenance...)
- La formalisation des règles de fonctionnement des salles mises à disposition des associations comme des particuliers (exemple : contrôle des températures, relevé de compteurs pour sensibiliser lors des utilisations de salles ponctuelles...)
- La communication de tous ces éléments aux utilisateurs des salles
- Les Investissements techniques : mise en place et suivi des investissements nécessaires à l'amélioration énergétique, suite aux recommandations du SYANE

Ces actions peuvent se résumer par le « triangle des actions ».

Nous avons, dès la rentrée 2023, échangé avec l'ensemble de nos associations sur la nécessité d'adopter les bonnes pratiques évidentes dans l'utilisation des salles mises à leur disposition.

Nous avons aussi établi la **performance énergétique des bâtiments communaux avec les données, par la consommation ramenée à leur surface.**

Nous voyons que si l'ESP MILLY est, de par son volume, le plus gros consommateur, sa performance reste bonne.

Par contre, la salle d'animation présente la moins bonne performance de nos bâtiments.

Nous avons donc ciblé prioritairement ce bâtiment, et nous avons pu réaliser plusieurs investissements dès cette année tels que :

Le changement du ballon d'eau chaude, dimensionné aux besoins réels de la salle, et le déplacer là où il est utilisé, reprise des gaines de soufflage, installation d'une sonde CO2 pour piloter la Centrale de Traitement d'Air, etc.

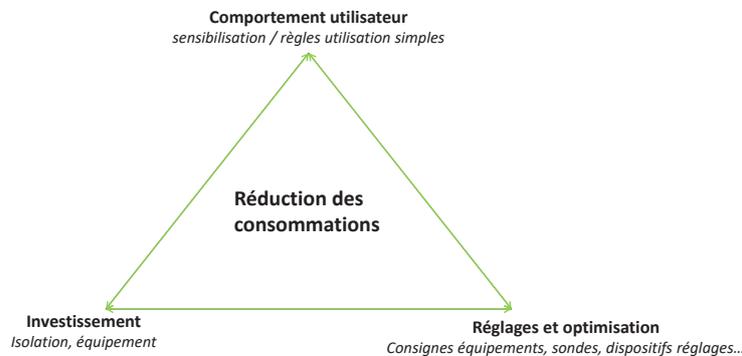
Nous avons aussi dès l'hiver 2022/2023 fait un effort de réduction des illuminations pour la période de Noël, en les concentrant sur les pôles de vie de la commune.

D'autres projets sont à l'étude, et feront l'objet d'une réservation budgétaire dans le prochain Budget Primitif d'Investissement de la commune.

Il est dans l'intérêt de chacun d'entre nous de faire les efforts nécessaires, à titre collectif mais aussi individuel, pour diminuer nos consommations d'énergies et par là même, notre empreinte carbone.

Notre commune s'inscrit dans cet effort et nous ne manquerons pas de vous communiquer chaque année, nos progrès en matière de sobriété énergétique.

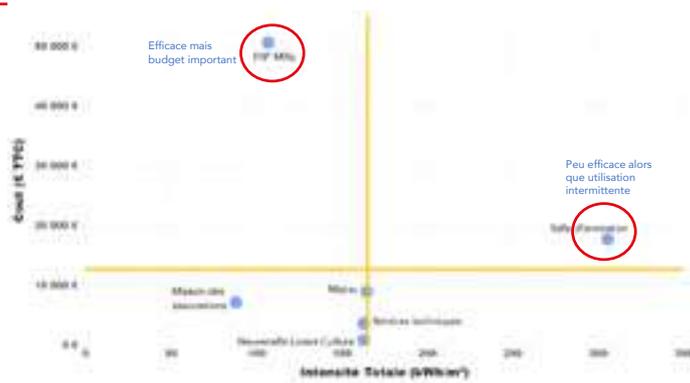
Propositions d'actions



28 SEPTEMBRE 2023

Triangle des actions

Patrimoine bâti – Hiérarchisation des bâtiments



28 SEPTEMBRE 2023



NOUVEL ÉVÈNEMENT

L'Escale Gourmande : *une parenthèse gourmande, conviviale et ensoleillée*

Quelques chiffres pour mieux s'en rendre compte :

- ▶ **3 jours de montage** avec des prêts de matériel des communes de Châtel, Evian, Lugrin, Maxilly
- ▶ **5 stands de restauration** gérés par les associations qui ont **servi plus de 2500 personnes**
- ▶ **158 bénévoles** sur le week-end
- ▶ **340 personnes** ont profité de la fondue et de l'ambiance festive du samedi soir
- ▶ **3500 personnes**, le nombre estimé de personnes venues découvrir l'Escale Gourmande au Parc Clair Matin
- ▶ **30 artisans producteurs** pour un marché très prisé des visiteurs

Le week-end du 22 et 23 avril, Neuvécelle était en fusion avec l'organisation d'un nouvel événement : L'Escale Gourmande.

Une manifestation jamais organisée sur notre commune ne serait-ce que par son ampleur !





L'association Neuvsène Évènements, en collaboration avec un comité d'organisation mené d'une main de maître par Thierry Buttay a réussi la prouesse d'organiser cet évènement en 3 mois dans un écrin magique mais demandant beaucoup d'organisation !

L'ensemble des associations de la commune a œuvré tout le week-end pour que cette manifestation puisse se tenir, un grand merci à toutes et tous, pour votre temps, vos sourires, votre bonne humeur qui ont largement contribué à la réussite de l'évènement.

Le week-end durant, différents Chefs du Chablais ont démontré leurs talents en cuisinant un poisson local : la féra, sous toutes ses formes et en public.

Partage, savoir-faire, dégustation, ils ont prouvé que la cuisine est un art qui se partage et se savoure, merci pour leur temps et leur passion.

Que dire de nos cuisiniers en herbe, qui se sont prêtés au jeu des concours culinaires en réalisant des soupes, potages ou gâteaux de Savoie. Ces mets ont été dégustés à l'aveugle par le public et par un jury qui n'ont pu que constater les talents culinaires à Neuvécelle, bravo aux participants !

Et comme à Neuvécelle nous cherchons toujours à mettre un petit grain de folie, Norbert Tarayre a accepté d'être le Parrain de cette première édition !

Sa gentillesse, son humour, sa présence et sa disponibilité sur l'ensemble du week-end ont permis de ravir tous les visiteurs.

Neuvsène Évènements remercie tous les acteurs, les communes voisines, les sponsors, la municipalité, les visiteurs, pour cette belle réussite dans un lieu idyllique !



On se donne rendez-vous
le week-end
du 27 et 28 avril 2024
à nouveau sous un soleil radieux
pour faire pétiller nos papilles !

NOUVEL ÉVÈNEMENT

L'Escale Gourmande: en photos





ÉCOLE MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

2022-2023 à l'école Une année avant tout musicale!

Que dire de l'année scolaire 2022-2023 ? Elle aura surtout été marquée par l'organisation d'un spectacle musical commun à tout le groupe scolaire : de la petite section au CM2. Une belle réussite rendue possible grâce à la collaboration de toute l'équipe de l'école avec l'ACEM (ateliers de création et d'expression musicale), école de musique de la commune. Olivier Casta aidé de Leslie Meyer et Anne-Laure Riot ont élaboré un spectacle musical qui a fait voyager les élèves autour du monde. Durant plusieurs mois, les intervenants ont animé des séances de créations musicales, de chants, de chorégraphies au sein des douze classes. Le résultat final fut présenté aux familles lors de la fête de l'école le 29 juin : un superbe spectacle musical riche en couleurs et en sonorités.



Du côté de la maternelle :

Les élèves ont aussi concrétisé ce voyage musical en se rendant au musée de la musique mécanique aux Gets. Durant l'année, ils se sont aussi rendus plusieurs fois au parc de Neuvecelle pour découvrir la nature à travers les saisons. Les élèves de grande section ont participé au traditionnel cross de l'école avec les plus grands. Le cross réunit chaque année plus de 200 élèves sur une journée.



Les grands de l'élémentaire n'ont pas manqué de projets non plus :

- › De belles sorties kayak au printemps
- › La classe de Pascal Hardivillé est partie deux jours du côté de Bostan à Samoens, avec une nuitée en refuge, quelle belle expérience ! Un séjour empli d'émotion avec une jolie surprise préparée en secret par les élèves et leurs parents pour remercier le maître avant son départ en retraite. Eh oui, Pascal aura terminé sa carrière d'enseignant à l'école de Neuvecelle.
- › Les élèves de CM2 ont participé au concours du Parlement des enfants : ils ont élaboré une proposition de loi sur la thématique « renforcer la participation démocratique ». Leur proposition n'a pas été retenue mais tout le travail mené sur l'année a été récompensé grâce à la collaboration d'élus de la mairie et de notre députée Anne-Cécile Violland : les élèves ont pu se rendre à Paris avec les jeunes du CMJ afin de visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale. Ce fut une magnifique journée qui restera gravée dans la tête des enfants comme des plus grands.

Entre Paris, nos montagnes et notre lac, les élèves neuvecellois auront encore fait de belles découvertes.



LECTURE

Médiathèque «La Parenthèse»

Petit panorama non exhaustif des événements
qui se sont déroulés à la Parenthèse



Atelier « Dessine les animaux » avec l'illustratrice Lucie Brunellière, dans le cadre du Festival des P'tits Malins organisé par la MAL 22 octobre 2022



Spectacle de Noël Contes d'hiver d'Elsa Brouze 10 décembre 2022



Tablier à histoires d'après les livres d'Emilie Vast 5 novembre 2022



Raconte-tapis Un peu Perdu 20 décembre 2022



Atelier robotique avec Rémy et ses robots Thymio 19 novembre 2022



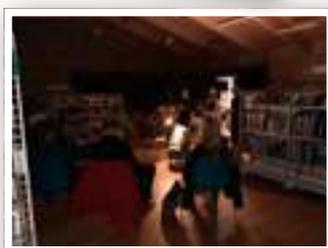
Lecture autour du Petit Prince par Noëlle et Isabelle de l'Abri théâtre 14 janvier 2023



Après-midi jeux avec la Ludothèque à roulettes de Valérie 30 novembre 2022



Création d'une fresque avec Debbie Scott pour la Nuit de la lecture autour de la peur 20 janvier 2023



Histoires à lire debout par Les Copines 2 décembre 2022



Battements d'elles par le club théâtre de l'Abri Théâtre 3 mars 2023



Atelier intergénérationnel
« Nos jours heureux »
animé par Debbie Scott
8 mars 2023



Raconte tapis « La souris
qui cherchait un mari »
7 et 17 juin 2023



Atelier Semis de tomates
animé par l'Agastache
18 mars 2023



Atelier fleurs en papier
16 septembre 2023



Atelier « Fabrique ta pochette
en mousse »
1^{er} avril 2023



Renaud Baur et ses
ateliers Lego
27 septembre 2023 :
gros succès !



Exposition de Marie Morel du
5 mai au 23 septembre 2023,
autour de son œuvre consacrée
à 450 femmes oubliées des
siècles passés, en partenariat
avec la Galerie 29.



Après-midi autour des Trois
Petits Cochons grâce à
Nathalie Kabo
4 octobre 2023



Atelier Origami 13 mai 2023



Rendez-vous mensuel à
la rencontre des Lutins du
Léman, association d'accueil
pour les 0-3 ans et leurs
accompagnants



Première soirée musicale à
la Parenthèse : concert de
Solsoum
2 juin 2023

Sans oublier les séances de raconte tapis, kamishibais et autres moments de lectures proposés par les bénévoles de l'association Lire et Faire Lire ! Nous avons également organisé un moment inédit alliant sophrologie et chocolat qui a affiché complet ! Cette année 2023, la Parenthèse a dit « Au revoir » à Marion et bonjour à Mickaël, à votre disposition depuis le 1^{er} février 2023 !
Suivez-nous sur Facebook et Instagram

INFOS & CONTACT

Médiathèque La Parenthèse

04 50 75 01 77

mediatheque@mairie-neuvecelle.fr

www.bibliotheque-neuvecelle.fr

PORTRAIT

Le Four à Pain de la famille Rebet devient patrimoine de Neuvecelle



Qui n'est jamais passé devant le four à pain Chez Rebet à l'occasion d'une promenade ? Construit en 1807 par François Rebet, ce four a été transmis de génération en génération. Jules Rebet, grand-père de Henri, en a hérité de son frère, puis l'a légué à son fils François Rebet, père de Henri Rebet, qui le reçoit en 1980 après le partage des biens.

Dans les années 50, les Vesin d'Ausnières exploitaient la ferme et le verger situés autour du four qui servait alors d'entrepôt.

Henri a toujours été très attaché à ce four et a voulu lui redonner vie en effectuant des travaux de consolidation. En parfait état de fonctionnement, le four à pain est rapidement devenu un lieu de réjouissances et de convivialité. Fêtes avec les cousins, amis, voisins et surtout la classe autour de tartiflettes, tartes... ou boums en hiver organisées par ses neveux qui, équipés de couvertures, dégustaient des tartiflettes et dansaient le reste de la nuit. Il est même arrivé à Henri et son épouse Monique de monter au four pour l'allumer, réchauffer une pizza congelée et la déguster ensemble. Comme le dit Henri :

« On en a bien profité ! ».

Au nom de la commune et de tous ses habitants, nous remercions chaleureusement Monique et Henri Rebet pour ce merveilleux cadeau. Nous nous engageons à en prendre grand soin et à en faire profiter encore de nombreuses générations de Neuvecellois.

Il y a quelques années, Anne-Cécile Violland, Maire de l'époque, leur avait demandé avec insistance de transmettre le four à pain familial comme témoignage du patrimoine neuvecellois. Henri n'était pas encore prêt, mais l'idée fait son chemin. N'ayant pas d'enfants et ses sœurs n'habitant pas la région, Henri y a réfléchi et a alors pris la décision d'en faire don à la commune :

« *Nous y sommes très attachés, nous voudrions qu'il reste tel quel et ne soit pas démolit pour construire des appartements* ».

Henri donne tout de même quelques recommandations pour de futurs travaux d'aménagement : boucher la porte intérieure, ne pas laisser le coffret contre la façade mais le déplacer à l'intérieur, mettre l'électricité...



DOSSIER SPÉCIAL

TRAVAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AMÉNAGEMENT URBAIN

Aménagement urbain, sécurité routière et travaux

L'aménagement urbain, la sécurité routière, les travaux, autant de sujets qui animent la vie d'une commune.

Ils font souvent l'objet d'un travail préparatoire non négligeable (projet, appel d'offres, fournitures, réglementation...) afin de satisfaire les habitants et assurer l'avenir d'un village.

Ils permettent d'améliorer, d'adapter, de transformer les espaces publics pour le confort de tous.

A Neuvecelle, les travaux quotidiens sont assurés en "régie" par les agents communaux grâce à leur expertise et leur professionnalisme.

Pour les travaux plus conséquents, plus longs, certains sont travaillés sur plusieurs années avant d'être réalisés concrètement.

Ils s'accompagnent souvent de demandes de subventions publiques compte tenu des coûts et font l'objet d'une programmation pour étaler la réalisation et le budget sur plusieurs exercices.

Ce fut le cas pour l'ESP Milly et d'autres travaux à venir comme ceux de la RD1005.

Notre commune attache également une grande importance à réaliser des travaux en adéquation avec les questions environnementales tant dans le choix des matériaux, les adaptations de voiries aux modes doux... par exemple.

Nous cherchons également à répondre aux besoins et desideratas des habitants lorsque cela revêt un caractère d'intérêt général.

A travers les pages à venir vous découvrirez quelques-uns des travaux qui ont pu être réalisés et les projets importants prévus dans les années à venir.



Le parc de Neuvecelle un espace naturel sensible à préserver

*Parmi les projets en cours,
la commune, forte de son engagement
en faveur du développement durable,
apporte une attention particulière
au Parc de Neuvecelle.*



A la fin de l'année 2022, le Conseil municipal a demandé la labellisation du Parc de Neuvecelle en espace naturel sensible par le Département de la Haute-Savoie.

Ce magnifique parc, véritable poumon de notre commune, qui comporte une zone humide, est identifié comme prioritaire dans la stratégie de priorisation des zones humides sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Cette reconnaissance permettra de mettre en place une gestion conservatoire sur le site dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles et préserver ses atouts grâce à un cadre strict à respecter.

Dans un double objectif de développement durable et de réduction des coûts liés à l'énergie, un programme d'actions en faveur de l'amélioration énergétique des bâtiments va être engagé dès l'année prochaine notamment pour la Salle d'Animation.



Qui dit économies d'énergies, dit éclairage public.

Après avoir établi, avec le SYANE, Syndicat des énergies et du numérique de Haute-Savoie, un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) permettant d'établir un diagnostic du parc d'éclairage public et de travailler ensuite sur un schéma de rénovation, la Municipalité s'est saisie de l'opportunité des travaux de la RD1005 pour débiter la rénovation de l'éclairage public de la partie sud de la voie en lien avec les travaux de voirie.

Il est également prévu de remplacer les éclairages de type boule de la rue de l'OPAC et de les alimenter à partir d'une armoire publique.

L'estimation globale de ces travaux est de 89 000 euros TTC.



Préservation du patrimoine

L'importance de préserver le patrimoine de la commune anime la Municipalité, qui a acquis le "Moulin de chez Duret", dont le tènement, situé en bordure de ruisseau de Forchez, est pourvu d'un ancien moulin hydraulique.

La Commission municipale du patrimoine et son comité consultatif se sont emparés du sujet pour réfléchir à son devenir : espace de micro-turbinage, tiers lieu, espace de coworking, espace à vocation sociale, figurent parmi les pistes de réflexion.

C'est dans le cadre de la préservation du patrimoine de la commune que les conjoints Rebet ont proposé de faire don de leur four à pain afin qu'il demeure propriété de Neuvecelle, de son histoire et qu'il soit entretenu.



Economisons l'eau

Face au constat de sécheresses de plus en plus précoces et longues et parce que nous devons préserver nos nappes phréatiques dans le cadre de l'Impluvium des Eaux Minérales d'Evian, la Commune entend montrer l'exemple.

Pour cela, 4 citernes de récupération d'eau ont été mises gracieusement à notre disposition par l'usine des eaux minérales d'Evian.

Ces citernes permettront d'apporter les mètres cubes nécessaires pour le poste d'arrosage des fleurs et parterres de la commune et seront utilisables y compris durant les périodes de restrictions d'usage de l'eau.

Parc de l'Abbaye : des travaux d'assainissements nécessaires

Les réseaux du Parc de l'Abbaye présentent de multiples insuffisances ne permettant pas de collecter correctement les eaux pluviales sans risques de débordements, ni d'acheminer les eaux usées strictes sans collecter au passage une très forte proportion d'eaux parasites.

Le programme de travaux a pour objectif de solutionner cette problématique, en prévoyant de réaliser des travaux.

Il comprend :

- Un renouvellement couplé à une mise en séparatif du réseau de la Rue du Parc de l'Abbaye,
- Une déviation des volumes entrant en amont de la rue du Parc de l'Abbaye vers l'Impasse des Pommiers,
- La séparation des réseaux dans les regards « mixtes » dans lesquels un mélange d'eaux pluviales et d'eaux usées est possible et se produit fréquemment.

Ces travaux se feront en concordance avec la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA) afin d'assurer une cohérence d'intervention et d'obtenir des économies d'échelles.

Une réunion d'informations avec les riverains s'est tenue le 22 juin 2023 afin de leur présenter les travaux, ainsi que les dispositions de circulations, les déviations prévues en période de travaux.

Une rénovation pour préserver la faune et la flore

La programmation est en effet prévue en deux tranches :

TRANCHE 1 D'UN MONTANT ESTIMATIF DE 208 700 EUROS HT DE TRAVAUX ET DE 15 181.18 EUROS HT DE MAITRISE D'OEUVRE À LA CHARGE DE LA COMMUNE.

- Déconnexion des réseaux de l'Impasse des Moines et de l'Impasse du Stade,
- Renouvellement du réseau EP Rue de l'Abbaye entre l'Avenue de Maxilly et la Rue des Fleurs.

TRANCHE 2 D'UN MONTANT ESTIMATIF DE 252 800 EUROS HT À LA CHARGE DE LA COMMUNE

- Renouvellement du réseau EP Rue du Parc de l'Abbaye à l'amont de la Rue des Fleurs et reprise de l'exutoire vers les Services Techniques.

Le budget global approximatif de 311 500 € HT pour la tranche 1 et de 461 500 € HT pour la tranche 2 à charge de la Commune (pour les eaux pluviales) et de la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA) (pour les eaux usées).

Un groupement de commande pour la réalisation des travaux a été constitué pour faciliter l'intervention d'une seule entreprise pour réaliser ces travaux à très forte coactivité.

La Commune a déposé des demandes de subventions et a déjà obtenu une subvention de 44 776 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Les autres subventions sont encore en attente.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le vendredi 6 octobre 2023 et a déclaré le marché infructueux en raison des prix proposés et du nombre insuffisant d'offres.

Les offres de la consultation des entreprises étaient largement supérieures aux estimations (entre 30 et 60 % plus élevées).

Une nouvelle consultation sera lancée avec un démarrage des travaux retardé pour être plus en adéquation avec les plannings des entreprises.

Sécurité routière et police municipale

Depuis plusieurs années, la Municipalité est pleinement engagée dans la sécurisation des voies et voiries et trottoirs pour assurer le confort des Neuvécelloises et Neuvécellois.

Parmi les actions mises en place, il s'est agi de sécuriser les zones identifiées comme à vitesse excessive ou dangereuses.

C'est le cas pour le Chemin du Curé où la voie a été mise en sens unique.

Avenue de Lécherot, Avenue du Léman et Avenue d'Evian : des chicanes ont été installées afin de réduire la vitesse des véhicules et créer un stationnement complémentaire.

Le Chemin des Houches et le Chemin de Montigny ont également été sécurisés : passage en zone 30, création de chicanes, élagage des arbres pour faciliter la visibilité et les accès sur les trottoirs et mise en place de miroirs de sécurité.

D'autres zones de réduction de la vitesse sont à l'étude grâce aux échanges avec les habitants, la police municipale et les retours des radars pédagogiques.

A titre d'exemple, la Municipalité a décidé de prolonger la zone 30 de l'Avenue d'Evian jusqu'à l'Avenue de Milly. Les panneaux d'entrée et de sortie "zone 30" vont être déplacés et le marquage adapté.

Afin d'assurer l'accès à nos commerces notamment à Milly, les trottoirs ont été sécurisés et les places de stationnement ont été matérialisées et réglementées pour éviter les voitures ventouses et faciliter la rotation pour les commerces. De nouvelles places à droite ont été matérialisées.

Des potelets ont également été installés devant le trottoir du tabac presse pour limiter le stationnement illicite.

Pour assurer la sécurité au quotidien, Neuvecelle a mutualisé la police municipale avec la commune d'Evian.

Mis en place au début de l'été 2022, les policiers municipaux ont pu parcourir la commune, mettre en place des actions de prévention et débiter leurs missions malgré un manque de personnel en voie d'être résolu.

Dans ce contrat de mutualisation, la Police municipale a pour missions principales:

- › Assistance à la personne
- › Demande d'intervention suite à l'appel de riverains ou de la mairie
- › Sécurisation ponctuelle de certains lieux comme école
- › Intervention pour le stationnement gênant des véhicules
- › Patrouilles préventives afin de sécuriser le quotidien
- › Contrôle de vitesse
- › Gestion des incivilités, conflits de voisinage
- › Surveillance durant la période estivale et des événements organisés sur la commune
- › Conseil en matière de sécurité auprès de la mairie (pose de radar, remontées de chiffres, vidéo protection..)



Des actions ont pu être menées pour faire respecter les stationnements gênants, notamment aux abords de l'école et devant nos commerces. Des contrôles de vitesse sont également régulièrement réalisés sur les grands axes. Enfin, nos forces de l'ordre sont présentes lors de nos manifestations estivales et ainsi que sur la promenade du bord du lac. Ils répondent également lorsqu'ils le peuvent, aux petits conflits quotidiens pour lesquels ils seraient sollicités.

Enfin, La Commune, déjà pourvu d'un radar pédagogique, s'est dotée d'un deuxième radar pédagogique plus fiable et plus performant permettant d'analyser les vitesses moyennes des usagers. Ils sont installés en rotation sur les axes de la commune afin d'étudier les zones à risque et réfléchir à des aménagements pour assurer la sécurité.

Il est nécessaire de rappeler que la circulation est réglementée et que les aménagements que la commune doit inscrire au budget pour répondre au manque de civisme des conducteurs sont autant de concours financiers qui ne pourront pas être déployés dans d'autres politiques publiques.

Dans le cadre de ses missions, la police municipale accompagne la commune dans la mise en place de la vidéoprotection, en lien avec le référent sécurité de la police nationale.

Des travaux de fibre et de réseaux divers permettront de faciliter la vidéoprotection pour proposer aux habitants un volet de prévention et de sécurité supplémentaire. Le plan de déploiement et les subventions associées sont en cours de finalisation ainsi que la demande d'autorisation d'installation qui doit être validée par la Préfecture.

Sécurité scolaire

La sécurité aux abords du groupe scolaire Robert Magnin est l'affaire de tous.

Les nombreux véhicules ne doivent pas faire oublier que nos jeunes écoliers et leurs parents doivent pouvoir circuler en sécurité. C'est également le cas pour les usagers de la médiathèque.

Pour cela, deux parkings gratuits ont été créés à proximité directe de l'école : un premier sous le gymnase et le second à côté du groupe scolaire.

Ces parkings permettent aux utilisateurs de l'équipement public de Milly de se garer à proximité et de réduire les stationnements anarchiques et sur les trottoirs.

Chemin de Chez Duret, des aménagements sécuritaires ont également été prévus : des balises ont également été installées sur le trottoir et un cheminement piéton a été matérialisé.

Même si la voiture reste le mode de transport le plus utilisé pour de courts trajets, **la Commune continue de sensibiliser à de nouveaux modes de transports pour l'école: comme le bus scolaire ou journées "l'école à vélo" pour des accès à l'école plus apaisés.**

Enfin, deux radars fixes ont été commandés pour être installés aux abords de l'école.

Parking à proximité de la médiathèque



Aménagement sécuritaires Chemin de Chez Duret



Neuvecelle
en photo



Réaménagement et sécurisation de la RD1005

Le projet de rénovation de la RD1005, en étude depuis plusieurs années maintenant, va enfin voir le jour. Les travaux sont prévus pour un démarrage dès janvier 2024.



Les objectifs sont les suivants :

- › Permettre l'identification d'une traversée de hameau,
- › Sécuriser les usagers des commerces,
- › Assurer la réduction de la vitesse des véhicules,
- › Améliorer l'accès à la route de Grande Rive,
- › Améliorer les accès aux propriétés privées,
- › Assurer une intégration urbaine et paysagère des abords de voirie avec un cadre exceptionnel offert par le lac Léman,
- › Sécuriser et améliorer la desserte aux arrêts de cars,
- › Organiser les stationnements,
- › Flécher et baliser la Viarhona (piste cyclable)

D'une façon générale l'aménagement doit permettre :

- › D'améliorer le quotidien et renforcer le cadre de vie des habitants, les riverains de Grande Rive
- › Améliorer et développer le tourisme
- › Renforcer l'attrait de la commune et des services.

L'appel d'offres a été lancé courant septembre 2023, avec une remise des offres le 19 octobre 2023.

Le marché a été divisé en trois lots :

- › Terrassement, voirie, réseaux divers
- › Bordures et revêtement
- › Aménagement paysager



Comment vont se dérouler les travaux ?

Voici une ébauche du planning des travaux, ces dates sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à modification.

De janvier 2024 à avril 2024 : début des travaux au droit des commerces sur une demi-voie côté lac. La voie de circulation côté montagne sera régulée par des feux de chantier.

De mai 2024 à juin 2024 : les travaux basculeront sur l'autre voie (voie montagne) et la circulation sur la voie côté lac sera à son tour réglée par des feux de chantier.

En juillet et août 2024 : les travaux seront suspendus durant la période estivale pour permettre aux habitants, commerces et touristes de profiter de Grande Rive et ses nombreux atouts sans nuisances.

La reprise des travaux se fera dès septembre 2024 jusqu'en décembre 2024 : travaux sur une

demi voie côté lac depuis avenue de Grande Rive jusqu'à Maxilly, une voie de circulation réglée par alternat par feux.

Janvier 2025 à mars 2025 : basculement de la circulation côté lac, une voie de circulation réglée par alternat par feux. Travaux côté montagne.

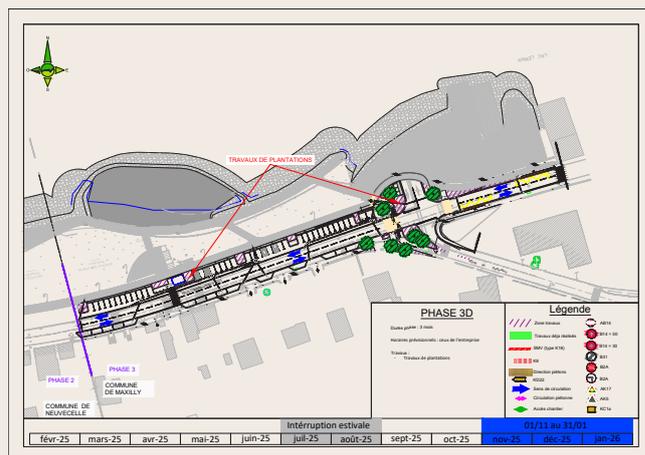
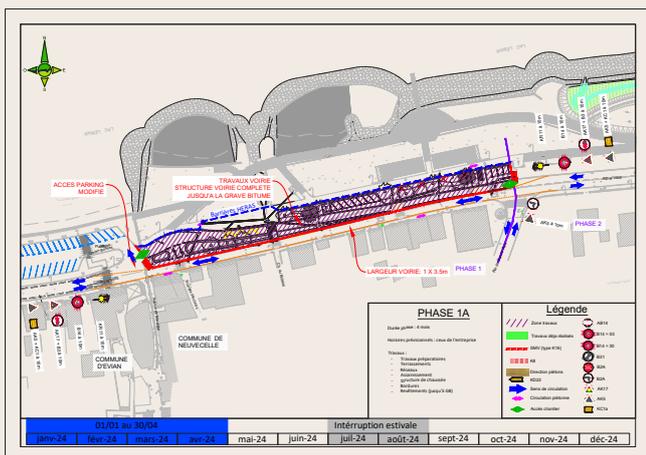
A partir de mars 2025, plantation et travaux de signalisation (marquage panneaux de police)

Une fois la partie Neuvecelle terminée, les travaux continueront sur la commune de Maxilly.

La circulation sur les bords du lac risque d'être perturbée pour l'année à venir, nous serons vigilants afin de limiter les nuisances qui sont certes incontournables, mais temporaires.

Une fois terminés, ces travaux permettront de redonner un attrait certain au quartier de Grande Rive tout en assurant la sécurité et le confort de toutes et tous.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux et des itinéraires de déviation prévus pour réduire les perturbations.



Les associations

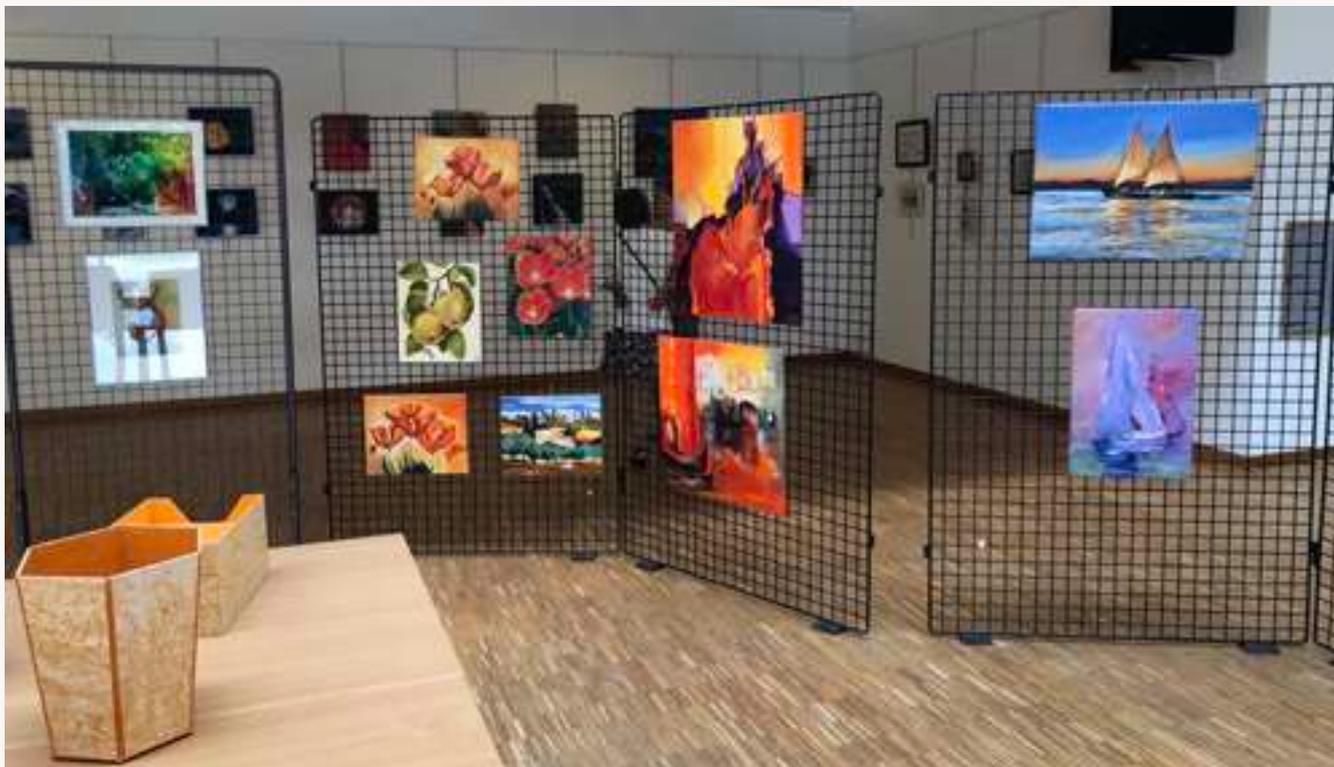


*Vectrices de bonne humeur,
de partage, d'entraide,
d'apprentissage, de bénévolat,
d'intérêt général pour tous,
les associations neuvecelloises
sont indispensables
au bien-être de notre commune.*



ACTIVITÉ ARTISTIQUE

L'Atelier d'Art de Neuvecelle : une année bien remplie !



Notre association active depuis plus de 25 ans à Neuvecelle se porte toujours très bien. Nous avons proposé pour la saison 2022-2023 une palette d'activités variée grâce à des professionnelles dévouées : deux cours d'encadrement et de cartonnage sous la direction de Florence Dorcier, maître encadreur ; deux cours de peinture donnés par Ksénia del Bono et Véronique Dhermy, artistes-peintres ; un atelier broderie et un atelier libre où nos membres peuvent se réunir pour créer à leur guise.

Durant l'année écoulée, l'Atelier d'Art a participé à plusieurs manifestations de la commune, en tant que co-organisateur de la Fondue des Associations notamment, ainsi qu'au Marché de Noël. Une sortie en car aux marchés de Noël de Ribeaupillé et Riquewihr a aussi été organisée en fin d'année dernière. Nous avons choisi la table de Y'Anne à Meillerie pour notre repas annuel en février et ce fut une belle découverte gourmande ! Une visite commentée de l'exposition temporaire au Palais Lumière a aussi été proposée par l'association. Sans parler de notre exposition d'été dans la Salle d'animation qui a connu une belle affluence avec plus de 50 personnes au vernissage.

L'assemblée générale a eu lieu en septembre dernier et nous avons enregistré de nouvelles adhésions, tandis que d'autres membres ont souhaité faire une pause,

gardant l'effectif stable à trente personnes. La composition du bureau n'a pas changé, Maryvonne Goury continue d'assumer avec enthousiasme sa fonction de Présidente de l'association, entourée de la secrétaire, Claudette Duret, et de la trésorière, Caroline Biétry. Le montant de l'adhésion reste identique et les comptes sont positifs. Nous remercions encore une fois la commune qui nous met à disposition des locaux chauffés et pratiques pour nos cours tout au long de l'année.

Nouveauté : Depuis la rentrée, nous avons le grand plaisir de proposer un nouveau cours d'aquarelle donné par Katerina Safantevskaia, une artiste-peintre reconnue, diplômée de l'École des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg, qui nous fait profiter avec bonheur de son savoir-faire unique dans cette technique ô combien difficile mais magnifique.

En 2024, l'Atelier d'Art organisera son exposition d'été du 28 au 30 juin à la Salle d'animation.

Nous vous y attendons toujours aussi nombreux !



Nouveau cours d'aquarelle
le vendredi-matin avec Katerina.

CONTACT

Atelier d'Art de Neuvecelle
Maryvonne Goury
gourymaryvonne@orange.fr

LOISIRS, CULTURE ET VIE SOCIALE

NLC+ Espace de Vie Sociale

Neuvecelle loisirs et Culture - NLC - est une association qui a pour but de proposer des activités et événements riches et variés toute l'année et qui s'adresse à tous les neuvecelloises et neuvecellois.

Amis habitants de Neuvecelle, votre Espace de Vie Sociale NLC+ vous remercie pour votre participation, votre implication et votre confiance tout au long de l'année.

Nous espérons que les bons moments, les souvenirs et / ou les belles découvertes étaient au rendez-vous. Toute l'équipe était ravie de vous voir et de partager ces temps forts avec vous.

UN GRAND MERCI
aux habitants bénévoles pour
leur aide afin que cette année
soit une telle réussite !

N'oubliez pas que toutes nos actions ont d'abord été des idées ou des suggestions d'habitants. Elles ont pu voir le jour grâce à leur volonté et nous avons été là pour les accompagner jusqu'à « donner vie à leurs envies ».

Comme eux, vous pouvez proposer vos envies, vos idées et vos astuces pour faire évoluer les activités de NLC+.

Depuis mars 2022, l'association a évolué dans le but d'obtenir un label « Espace de Vie Sociale ».

Un Espace de Vie Sociale c'est quoi ?

- › C'est une équipe composée d'habitants,
- › C'est un lieu qui favorise la socialisation des personnes,
- › C'est une association qui lutte contre l'isolement,
- › C'est une structure qui développe les liens sociaux pour permettre le « mieux vivre ensemble ».

C'est dans cette démarche que nous avons pu proposer les activités suivantes :

- › Les rencontres artistiques
- › Les spectacles et concerts
- › L'atelier Art Floral
- › Vide grenier / Vide dressing
- › L'Espace de gratuité
- › Rive en scène
- › Les Ateliers Bricolage pour enfants
- › Histoire d'en Rire
- › Troc Services
- › Marché de Noël
- › Les journées du patrimoine
- › Les cours de Français
- › Les ateliers de duo langes
- › Les ateliers Jeux du jeudi
- › Les ateliers numériques
- › Le mois des familles
- › La formation premier secours
- › Le concours Légo
- › L'exposition « l'art s'emmêle »
- › Aide personnalisée aux habitants

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine et ainsi proposer encore plus d'activités. Et pour vous donner envie voici une petite rétrospective en image...



NLC+ c'est NLC avec plus d'activités et d'offres. Nous avons gardé toutes les activités organisées par l'équipe de NLC et nous avons ajouté des activités suggérées par les habitants.

Cela va des cours de langues (français langue étrangère, anglais), ateliers informatiques, au club de marche, art floral, club de tarot, espace de gratuité et plus encore. Il y en a pour tous les âges et pour (presque) tous les goûts.

Nous souhaitons soutenir les projets collectifs et individuels des habitants dans une ambiance conviviale et bienveillante, promouvoir les liens entre habitants et soutenir les associations.

Notre équipe s'est renforcée de nombreux bénévoles enthousiastes et l'ambiance est dynamique et très sympathique.

La meilleure manière de s'informer de toutes les nouveautés que l'association propose, est de consulter notre site internet : <https://neuvecelle-loisirs-culture.jimdofree.com>

Et bien entendu, les gens peuvent passer au local rencontrer Geneviève qui se fera un plaisir de les renseigner.



NLC+ VOTRE ESPACE DE VIE SOCIAL



Pour plus d'informations

Adresse : Place de Milly, 74500 Neuvecelle

evsnlc74@gmail.com ou **04 50 70 13 36**

<https://neuvecelle-loisirs-culture.jimdofree.com>

Horaires

lundi, mardi : 14h-17h

mercredi : fermé

jeudi : 8h30-12h

vendredi : 14h-17h

le 1^{er} **samedi** du mois : 9h-12h (Espace de Gratuité)



CHABLAIS - LÉMAN

ENVIRONNEMENT

CPIE, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Retour sur une année avec le CPIE Chablais-Léman et son réseau de jardiniers à Neuvécelle

Le CPIE Chablais-Léman anime depuis 10 ans un réseau de jardiniers « Les Jardins Verts » du Chablais, avec pour objectif de développer les pratiques écologiques au jardin et de favoriser les échanges de savoir-faire. Retour sur quelques temps de l'année 2023 à Neuvécelle.

29 et 30 avril & 10 et 11 juin - Week-end de visites de jardins

Depuis plusieurs années, des bénévoles de l'association ouvrent régulièrement leur jardin au grand public. Pour ce premier week-end de visites de jardins de l'année en avril à Neuvécelle, Jean-Charles a fait découvrir son jardin à 15 personnes en mettant en avant la biodiversité et les associations de plantes. Catherine, en juin, a quant à elle mis l'accent sur le thème « accueillir les plantes spontanées et faire le plus possible avec la nature » avec son groupe de 14 personnes.

10 septembre - Bienvenue dans mon jardin au naturel

Neuvécelle a accueilli la 7^e édition de Bienvenue dans mon jardin au naturel, temps fort de l'année du réseau de jardiniers. Cinq jardins étaient ouverts tout au long de cette journée. En parallèle, au Parc Clair Matin, ont pris place des stands d'acteurs locaux, un marché de producteurs et différents ateliers (oya, herbier, hôtel à insectes, autocollant anti collision pour les oiseaux, etc).

Rendez-vous le 16 juin prochain pour la prochaine édition, l'occasion cette fois-ci de découvrir les jardins au printemps ! Nous cherchons d'ores et déjà des jardiniers qui souhaiteraient ouvrir leur jardin à la visite le temps de cette journée. N'hésitez pas à nous contacter.

30 septembre - Formation « Créer sa haie pour la biodiversité »

Cette formation, animée par un arboriculteur botaniste, a réuni 7 personnes qui ont pu découvrir ce qu'est une haie, ses nombreux rôles écologiques, comment installer chez soi une haie favorable à la biodiversité. Pour mettre en pratique ce qui a été appris lors de cette formation, un chantier participatif pour planter une haie champêtre a été organisé le 25 novembre à Neuvécelle dans un jardin.

Ces temps sont proposés grâce à l'implication et la motivation de plusieurs bénévoles qui s'investissent pour faire vivre ce réseau et au soutien de l'APIEME (association de protection de l'impluvium de l'eau minérale Evian).

INFO / CONTACT

Laura Pommier – CPIE Chablais-Léman
l.pommier@cpiechablaisleman.fr,
04 50 73 09 20

HISTORIQUE

Les jeepers, à la mémoire du Chablais

Nous avons tous encore dans la tête des sons et des images du rassemblement des véhicules anciens US et allemands stationnés autour de la salle d'animation le 15 octobre dernier. Ceux du swing de Glenn Miller, des Andrew Sisters, de Tony Dempsey, des odeurs de mécaniques restaurées et bien huilées qui ronronnaient dans un velouté inimitable. Des scénettes, jouées en uniforme ou tout simplement des participants en costumes civils de cette époque.

L'Amicale des Jeepers du Chablais 74 a pour but de rassembler les propriétaires de jeeps anciennes des environs pour organiser des regroupements sur des thèmes.



Ce dimanche, sur le thème de la mémoire du Chablais de ces années là, a permis de marquer la création d'une nouvelle association à Neuvecelle : L'Amicale des Jeepers du Chablais 74. Elle a pour but de rassembler les propriétaires de jeeps anciennes des environs pour organiser des regroupements sur des thèmes qu'il reste à définir.

Oui ! Cette journée sous un temps des plus clément fut un succès collectif.

Merci Merci Merci à tous ceux qui se sont investis dans notre projet :

- › la chorale « le Jardin des Sons » dans une prestation remarquée sur des airs d'antan,
- › l'historien Pierre Guedu qui a présenté son travail ainsi que le film du mémorial des Glières projeté dans l'après-midi,
- › les deux écrivains et collectionneurs d'ouvrages rares,
- › la buvette qui, toute la journée durant, a entretenu une atmosphère de convivialité.

Merci à tous les propriétaires de véhicules qui ont répondu présents et accepté d'effectuer avec le public une promenade de quelques kilomètres.

Bravo à la magistrale orchestration de la restauration de qualité maîtrisée par les membres de l'association du Don du sang de Neuvecelle.

Toutes nos félicitations aux musiciens et chanteurs François qui ont maintenu jusqu'au début de soirée une ambiance de fête en faisant danser ceux qui ne voulaient pas se quitter. Enfin, un grand merci à Dominique Martinerie pour nous avoir offert son pré ainsi qu'aux Services techniques pour l'écoute et l'aide qu'ils nous ont apportées en répondant à nos besoins.

Une grande reconnaissance à toutes les entreprises et artisans locaux qui, sans nous connaître, nous ont témoigné leur confiance et dont les logos ont été réunis sur une affiche.

Fort de ce premier succès, nous réfléchissons déjà à de nouvelles aventures. L'année 2024 nous en donne l'occasion avec le 80e anniversaire du Débarquement en Normandie. Nous convions donc d'ores et déjà toutes les associations, tous ceux et celles qui, par leurs idées, leurs propositions décideraient de nous rejoindre.

À bientôt.

Au nom de l'équipe dirigeante,
Le Président

CONTACT

Richard Thevenot 07 89 64 70 81
Thierry Ducret 06 70 75 28 89

THÉÂTRE

Que s'est-il passé à **L'ABRI THEATRE** « petit théâtre pour grands textes » en 2023 ?

*L'ABRI THEATRE est un
petit théâtre de 25 places
situé au cœur de Neuvecelle.*

*La Compagnie de L'ABRI
Noëlle et Jean Paul Casta a
proposé au public :*

LES LIAISONS DANGEREUSES

d'après Choderlos de Laclos
Mars 2023 à L'ABRI THÉÂTRE
Et le 29 octobre à la Villa du Châtelet,
Centre Culturel Lémanique à Evian

SOLILOQUE DE LA DÉLAISSÉE

Mars et avril 2023 à L'ABRI THÉÂTRE
Le 10 décembre à la Villa du Châtelet,
Centre Culturel Lémanique à Evian.

**GEORGE BERNARD SHAW, BOURREAU
DES CŒURS**

Mai 2023 à L'ABRI THÉÂTRE

IL FAUT QUE LE COUPLE DÉLIRE

d'après Ionesco
Juillet 2023 à L'ABRI THÉÂTRE

**RECHERCHE COMÉDIENNE POUR
JOUER LA REINE CLYTEMNESTRE**

Octobre 2023 à L'ABRI THÉÂTRE

**CONVERSATION AVEC MONSIEUR DE
LA FONTAINE**

Novembre et décembre 2023 à L'ABRI
THÉÂTRE

Des lectures musicales :

**LES LETTRES DE MON MOULIN
D'APRÈS A. DAUDET**

**LES AVENTURES DU BRAVE SOLDAT
CHVEIK** d'après Jaroslav Hasék
à la Villa du Châtelet, Centre Culturel
Lémanique à Evian.

LES CONTES DU CHAT PERCHÉ

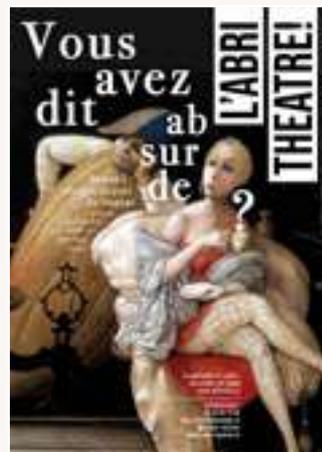
(LA QUEUE DU CHAT) d'après Marcel Aymé
« Bienvenue dans mon jardin au naturel »
Le 10 septembre au Parc Clair Matin de
NEUVECELLE.

BIENTÔT**LE PETIT THEATRE GOURMAND**

en mars 2024

ZADIG D'APRÈS VOLTAIRE

(Conte musical) en mai et juin 2024

**Et Le Club Théâtre de
L'ABRI ?**

Les neuf comédiennes du Club Théâtre
jouent régulièrement :

BATTEMENTS D'ELLES**LES LISEUSES DU LAC**

La première création : STABAT MATER
FURIOSA d'après J.P. Siméon, a été jouée
les 10 et 11 juin à L'ABRI THÉÂTRE - D'autres
dates suivront.

PROCHAINE CRÉATION

« LES MANGEUSES DE CHOCOLAT »

**INFO / CONTACT**

L'ABRI THEATRE Association loi 1901
548 avenue du Léman 74500 Neuvecelle

www.labritheatre.fr
labritheatre@gmail.com
noellecasta@orange.fr
06 62 02 13 59

*Beaucoup d'occasions de
découvrir de beaux textes
et de partager avec nous le
plaisir du théâtre.*

*La suite en 2024 ...
Et que vive le théâtre !*

THÉÂTRE

Théâtralement Vôtre

Une troupe de comédiens, régisseur et metteur en scène passionnés qui vous proposent des spectacles théâtraux et le Festival de théâtre amateur.



Les Bonobos



14 juillet



Les Bonobos



14 juillet à la maison de retraite

Cette année s'achève pour notre troupe sur la clôture des pièces "14 juillet à la maison de retraite" et "Les Bonobos", qui ont toutes deux rencontré un vif succès. Notre festival Neuvescène 2023 s'est traditionnellement tenu le premier weekend d'octobre, particulièrement ensoleillé... si bien que le public des après-midi s'est clairsemé. Nous prévoyons donc pour 2024 un format sur deux week-ends, avec une programmation à partir de 18h pour permettre aux spectateurs de profiter du théâtre sans sacrifier une promenade avant la fin des beaux jours... Nous en profiterons pour présenter la première de notre nouvelle pièce dont nous débutons le montage.

Notre association s'implique également dans des événements locaux tels que le Carnaval d'Evian ou les Escales Gourmandes.

Une autre innovation pour 2024, nous prévoyons des ateliers théâtre demandant moins d'implication que la préparation d'une pièce. Leur but serait d'initier les participants aux techniques théâtrales : jeu, expression orale et corporelle, sur la base d'improvisations ou de saynètes. Il ne sera donc pas nécessaire de s'engager sur un long terme pour s'y inscrire.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner par mail auprès de la troupe :

troupe.theatralementvotre74@gmail.com



Le staff du festival 2023

INFO / CONTACT

www.theatralementvotre.fr



ANIMATIONS

Neuv'Scène Evénements 1,2,3... Festivités !



Je voulais tout d'abord vous remercier de m'avoir offert ce rôle de président du comité des fêtes et j'aimerais également remercier mon prédécesseur et tout le bureau pour le travail fait et les efforts qu'il a fallu pour créer cette association lancée durant le COVID 19.

Ce fut très compliqué de lancer des événements durant l'été 2020 mais ils y sont parvenus ! Ils ont aussi réussi quelque chose d'exceptionnel : fédérer une équipe qui vient de générations et d'horizons différents, mais un point commun était là... c'est l'amour de la fête mais aussi de notre village NEUVECELLE qui aujourd'hui nous anime. Nous ferons tout notre possible pour que cet héritage puisse perdurer un maximum !

Aujourd'hui le bureau a complètement changé mais l'esprit et nos compagnons ne sont pas différents, ils sont toujours là en tant que bénévoles actifs et nous les remercions pour leur soutien.

Le bureau du comité des fêtes se

compose comme cela :

- Vice-président : **Steven REYNAUD**
/ service technique Neuvecelle
- Secrétaire : **Isabel LAMBRECHT**
/ infirmière
- Trésorier : **Didier MONIN** / retraité
- Président : **Marinus DE CLERCQ**
/ agent Immobilier

Aujourd'hui, comme hier, le comité des fêtes est représenté par toute la population NEUVECELLOISE et vous remarquerez sa diversité qui est un grand melting-pot social où chacun amène sa bonne humeur et ses idées pour faire avancer les projets en cours et évoluer les autres.

Plusieurs événements récurrents sont déjà prévus pour l'année à venir comme **l'apéro des vacances** qui est prévu **chaque 1^{er} vendredi** en début de vacances scolaires, ou notre **Escale Gourmande prévue le samedi 27 et dimanche 28 Avril 2024**, et plein de belles surprises qui, nous espérons, pourront être réalisées pour le bonheur de la commune et de ses habitants.

Vous retrouverez **nos futurs événements sur le Neuv'échos** alors, à vos agendas !

On vous attend nombreux avec votre bonne humeur.

Notre association est toujours à la recherche de bénévoles et vous êtes tous les bienvenus même occasionnellement !!!

Le travail n'est pas ardu et la convivialité est de mise.

Une dernière chose importante à ne surtout pas oublier **LA VIE EST UNE FÊTE**

Marinus DE CLERCQ

📞 EL PRESIDENTE 📞

CONTACT

06 14 22 76 71

comitedesfetes.neuvecelle@gmail.com



LECTURE

La belle histoire de Lire et faire Lire



Quelle belle idée folle, celle de faire confiance à la générosité pour offrir au plus grand nombre l'accès à la lecture, synonyme d'accès à l'éducation, à la culture, à l'imaginaire et au libre-arbitre.

La belle intuition fut celle d'Alexandre Jardin de demander aux seniors de partager leur plaisir de la lecture avec les enfants.

Les bénévoles de « Lire et faire lire » chaque année de plus en plus nombreux, sont des lecteurs passionnés âgés d'au moins 50 ans qui offrent de leur temps pour transmettre aux enfants leur plaisir de la lecture.

En accord avec les structures d'accueil : écoles maternelles, élémentaires, collèges, crèches, bibliothèques, structures sociales, centres de loisirs et activités périscolaires, etc., les bénévoles de « Lire et faire lire » rencontrent en général, une fois par semaine, un petit groupe d'environ 6 enfants, de la toute petite enfance à la 6e, auxquels ils lisent, pendant une vingtaine de minutes, des ouvrages de la littérature jeunesse, le plus souvent choisis en bibliothèques.

Pour les aider dans cette mission, « Lire et faire lire » propose régulièrement aux lecteurs, s'ils le souhaitent, des journées de formation gratuites sur des sujets en relation avec les activités de lecture pour des enfants : apprentissage de la lecture à voix haute, animation d'un groupe d'enfants, littérature jeunesse...

Au cours d'une séance de lecture, qui n'est pas du soutien scolaire mais un moment de lecture partagée, les enfants découvrent donc les joies d'écouter des histoires, de faire vibrer leur imaginaire et leur sensibilité, ce qui les amènera à n'en pas douter, à découvrir d'autres histoires et à devenir à leur tour lecteur.



Les bénévoles du Chablais Est ont été très actifs en cette période de reprise d'activité. Ils ont participé à plusieurs « Forum des associations », soit à :

- Evian à la Halle Passerat - le 2 septembre
- Lugrin / Maxilly / Neuvécelle sous chapiteaux à Lugrin - le 8 septembre
- Amphion-Publier à la salle Olympe d'Amphion - le 9 septembre

C'est à Neuvécelle que se sont réunis, le 26 septembre dernier, les bénévoles des secteurs Chablais Est, Ouest et Thonon pour la traditionnelle réunion de rentrée. Accueil de nouveaux bénévoles, bilan de l'année écoulée et perspectives pour la nouvelle année.

Pour nous rejoindre :

CONTACT

Lire et faire lire Chablais Est
lfichablaisest@gmail.com
www.lireetafairelire74.fr



Neuvecelle
en photo



Chorale amateur de femmes
et hommes qui se produit
régulièrement lors de concerts

Le Jardin des sons
choeur mixte - Neuvecelle
<https://lejardindessons.wordpress.com/>

CHORALE

Belle année musicale 2023 de la chorale «Le Jardin des sons»



Pour la première année de Valérie, notre Cheffe de Choeur, avec 80 choristes motivés et heureux de retrouver les copains et amis chanteurs, nous avons réalisé :

Janvier 23 : Concert à Neuvecelle partagé avec la chorale de Lugrin «L'Air de Rien»

Mars 23 : Soirée couscous organisée par la Chorale, avec un public nombreux

Avril 23 : participation à l'Escale Gourmande à Neuvecelle

Mai 23 : Participation à «Printemps en Choeur» à Tully avec 6 autres Chorales du Chablais, dans une très bonne ambiance musicale

Juin 23 : Participation musicale à la Fête de la Musique à Neuvecelle, au bord du lac

Juillet 23 : Sortie de fin de saison de la Chorale, avec marche pour les sportifs, pour rejoindre les autres choristes, chez Maite à Ubine, pour un repas Savoie/Basque, lequel s'est terminé en chansons

Août 23 : Tenue du bar des marchés nocturnes de Neuvecelle

Septembre 23 : Reprise des répétitions pour préparer, entre autre, les 100 ans de la musique

«La Voix du Léman» de Publier avec «NON NOBIS» et «DOREMIFEMMES»

Octobre 23 : Participation musicale à la journée organisée par la nouvelle association «L'amicale des jeepers du Chablais 74» avec chansons d'époque

Novembre 23 : Participation musicale à la cérémonie du 11 novembre à Neuvecelle.

Décembre 23 : Participation musicale à la Fête de la Rissolle à la salle la Gavotine à Saint-Paul-en-Chablais, de 15h à 16h

D'autres projets sont en cours pour 2024. Nous vous les communiquerons en temps voulu.

Merci à tous ceux qui poursuivent l'aventure avec nous. Belle Année 2024 à tous.

CONTACT

lejardindessons.neuvecelle@gmail.com

 Le Jardin des Sons

SPORT

Ecole de *Hand-ball*

Nous voici en fin d'année 2023 et dans quelques mois nous aurons les Jeux Olympiques. Quel plaisir de pouvoir participer au départ de la flamme d'Evian direction Chamonix avec tous nos petits.

Evian, Terre de Jeux, à laquelle nous sommes associés.

Neuvecelle et son école de hand ne cesse de grandir avec, dans les trois catégories, plus de 110 enfants de 3 à 11 ans, dont plus de 30 de Neuvecelle.

Tout ce petit monde s'entraîne à Evian, soit à la Léchère, soit aux Rives.

Nous enregistrons d'excellents résultats grâce à nos deux éducateurs diplômés d'Etat Nicolas et Alex.

Nous participons de manière efficace aux différentes manifestations organisées par la commune comme Octobre Rose, le Téléthon, Halloween, Noël, les Rois, Pâques, le 14 juillet, le 11 novembre, etc.

Pour notre part, nous avons organisé le Noël

du Hand le 23 décembre, les Rois, depuis 15 ans le char du Carnaval d'Evian, le Téléthon et le traditionnel tournoi de printemps.

Naturellement, pour mener à bien toutes ces manifestations, nous comptons sur le soutien entier et sans faille de notre Maire et du Conseil municipal.

Merci à tous et aux dévoués parents.

D.Gavet.

Dernière information : l'Assemblée Générale aura lieu le 22 juin à la Salle d'Animation.



CONTACT

Daniel Gavet, Président

04 50 70 70 33

www.eviansportshandball.com



DANSE

Tango Passion

Du tango argentin, toujours plus de tango argentin !



Ce n'est pas sans une certaine fierté que Tango Passion vous présente ses projets pour cette nouvelle année qui débute.

Après un bel été avec 3 milongas estivales à Ethic Etape Côté Lac, c'est au tour des milongas & ateliers à l'hôtel Hilton !

En effet, une fois par mois Tango Passion invite des professeurs internationaux pour animer des ateliers et des milongas dans ce bel endroit qu'est le Hilton d'Evian !

En plus de nos pratiques bi-hebdomadaires les lundis et mardis soir de 19h30 à 22h00 à Neuvecelle, retrouvez-nous 1 dimanche par mois à Evian.

Nous avons accueilli à la rentrée 2023 :

- › Dimanche 24 septembre Laura Roméro de Cordoba
- › Dimanche 22 octobre Claire Rufenacht de Genève
- › Dimanche 19 novembre Vincent Hodin et Lucresio Robledo de Paris & Cordoba

A vos agendas

Nous accueillerons en début d'année 2024 :

- › **Dimanche 21 janvier** Alejandro de Bénédictis de Genève
- › **Dimanche 18 février** Marie Élodie Greco de Lausanne
- › **Dimanche 24 mars** Cédric Basso et Inès avec démo de Lausanne et Lisbonne
 - 11h00 à 12h30 Atelier/stage
 - 13h00 à 16h00 MilongaAccès libre sans inscriptions, bar, restauration, parking du Port sur place.

CONTACT

Tél. : 06 67 71 41 84
tangopassionevian.com





GYMNASTIQUE

Neuv'gym



Dès la rentrée, un grand nombre d'adhérents a été au rendez-vous et nous nous en réjouissons ; cette 37^e saison a démarré le 4 septembre avec une offre quelque peu modifiée.

Nous proposons désormais un **cours de stretching postural** le mardi soir de 19:00 à 20:00. **Notre nouvelle animatrice, Maryse**, nous a fait découvrir cette discipline qui a pour but de nous aider à retrouver (ou à maintenir) une bonne verticalité dans notre quotidien. L'attrait de la nouveauté associé au professionnalisme de Maryse font que ce nouveau cours a rencontré un vif succès dès sa mise en place.

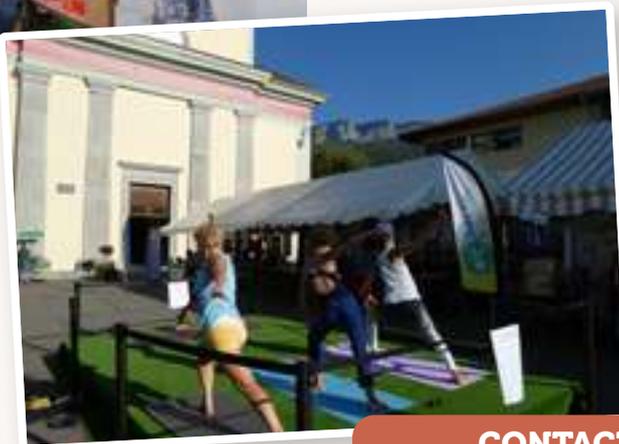
Le cours du lundi de **gym douce «intense» animé par Manu** connaît le même engouement que les années précédentes ; le jeudi soir, où nous retrouvons Dominique que nous ne présentons plus, se compose de la même manière que les années précédentes (cours tonique et stretching) avec toujours autant d'adeptes.

Ce sont désormais **deux cours différents de yoga qui sont proposés par Sylvie** à partir du 16 novembre et jusqu'au 17 mai.

Le jeudi : Yoga doux de 14:30 à 15:30 à la maison des associations

Le vendredi : Yoga dynamique de 18:00 à 19:00 au gymnase

Renseignements auprès de
Christiane : 06 15 22 04 47
ou **Françoise** : 06 65 05 50 50



CONTACT

neuvgym@orange.fr
<https://neuvgym.jimdofree.com>

DANSE

Nyamaguè



Chez Nyamaguè, nous étions déterminées à s'ambiancer à l'africaine tout au long de la saison malgré de nombreux changements dans notre organisation.

Nous avons repris nos habitudes de chalooper le mercredi soir, le coupé décalé d'Eléonore Laveau a été remplacé par l'Àfromod' d'Amélie Duprez. Remplaçante au pied levé, Amélie a repris le pagne, déterminée à communiquer son groove. Grâce au métissage de sa danse en alliant des pas africains et d'autres plus contemporains, Amélie a enjaillé les adhérentes sur des musiques rythmées aux sonorités entraînantes. Les cours du mercredi sont vite devenus des moments de partage dans une ambiance conviviale influençant les « afromodeuses » à vouloir se produire et transmettre leur bonhomie. Ainsi Amélie et son groupe vous ont ambiencés au carnaval d'Evian et à la fête de la musique de Neuvécelle.

Kélé Kam, danseur ivoirien toujours ravi de partager sa culture, est venu donner deux cours de danse, une fois par mois :

- ▶ Il nous a fait découvrir ou perfectionner les danses traditionnelles de la Côte d'Ivoire, accompagné de ses musiciens. Un réel bonheur de danser sur de la musique live.
- ▶ Il nous a enjaillé, avec son énergie et son sourire, dans des cours de coupé décalé où le plaisir de danser se mêlait à la technicité des pas de danse.

Kélé était de la partie au carnaval d'Evian, il nous a ambiencé avec son coupé décalé

énergique et rayonnant, merci à lui de nous avoir réchauffé pendant la pause du défilé où un groupe de danseurs s'est constitué pour s'enjailler !

Comme chaque année, nous avons organisé nos stages trimestriels animés par des danseurs de renom venant de toute la France, accompagnés des musiciens de Far Africa :

- ▶ **Cécile Koëta** de Thonon, pour un stage spécial débutants, a repris les bases des danses traditionnelles de l'Afrique de l'ouest. Pédagogue et passionnée, elle nous a offert un cours convivial et enrichissant.
- ▶ **Aly Mara**, danseur guinéen réputé venant d'Orléans, est revenu partager son énergie et sa volonté de nous communiquer son art.
- ▶ **Papus Camara**, danseur guinéen de Strasbourg, nous a fait l'honneur de venir nous faire danser et chanter. Accompagné de sa femme et son petit marché artisanal, ils nous ont plongés au cœur de l'Afrique.

Notre prochaine saison s'annonce haute en couleurs. Nous allons fêter nos 10 ans et comptons bien vous en faire profiter tout un week-end avec des cours de danses, chants et percussions et une soirée ambiance à l'africaine.

Delphine, secrétaire



CONTACT

nyamague@gmail.com
Chloé: 06 79 40 46 04

 asso_nyamague

 Asso Nyamaguè

Association ayant pour but de semer des connaissances, partager des liens et redonner le goût de cultiver la terre à Neuvecelle et ses environs.

ANIMATIONS

De sympathiques rendez-vous ont ponctué l'année 2023 de **L'agastache**.



Vue du stand de l'agastache lors de Bienvenue dans mon jardin au naturel



Grainothèque sachets graines

Nos traditionnels ateliers taille et greffe des arbres fruitiers en février et mars ont planté de nouveaux arbres nourriciers.

A la grainothèque, les « Papote et jardinage » du samedi matin nous ont réunis autour de l'art du semis de tomates, des mystères des haricots et des agastaches ainsi que de l'égrainage pour assurer les récoltes de demain.

Nous vous avons aussi proposé dans le cadre du Festival du film vert, un documentaire inspirant : « Les champs des possibles », expérience que nous avons réitérée en novembre avec « Le potager de mon grand-père ». Chaque projection a été suivie de discussions enrichissantes entre jardiniers et passionnés de nature.

Aux beaux jours, nous avons fait l'inventaire des fruitiers du verger municipal dans le but d'y organiser de prochains ateliers. Puis nous nous sommes retrouvés dans le jardin

d'une adhérente pour construire une tour à pommes-de-terre, et nous avons participé à l'espace de gratuité de NLC + en musclant la thématique "jardin".

A l'Escale gourmande d'avril nous avons proposé un stand locavore avec dégustation de pestos de plantes sauvages comestibles de saison et partage d'informations sur l'alimentation locavore et de saison.

Durant la chaleur de l'été, nous avons abreuvé de boissons désaltérantes les visiteurs du marché nocturne au bord du lac.

Lors de Bienvenue dans mon jardin au naturel en septembre, la grainothèque hors-les-murs a distribué ses semences locales aux visiteurs intéressés et une cinquantaine de joueurs ont tenté de découvrir le contenu et le poids du panier de légumes composé par Les jardins de Solune pour l'occasion.

La fête de la courge le 22 octobre a poursuivi en musique le cycle de ces rencontres festives, en lançant en première mondiale un événement unique : le Concours Cha-

blaisien de crachat de pépins de courge !

Toute l'année, notre partenariat avec les Jardins de Solune a permis de faire connaître la micro-ferme, qui fournit désormais des paniers de légumes frais et naturels sur abonnement.

En 2024 la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

dédiée permettra de rassasier plus de chanceux.

On cherche un nom et des enthousiasmes tout neufs pour cette AMAP, inspirez-nous !

Merci à tous pour vos participations et vos messages.



Atelier taille

CONTACT & ACTUALITÉ

contact@lagastache74.fr

 lagastache74

www.lagastache74.fr

Tél : 07 49 59 76 73



Atelier tour à pommes-de-terre



Escale gourmande

ANIMATIONS

Lou Nove Chat'ni

2023, une année riche en émotions et en plaisir !

C'est par un **goûter partagé** (galettes des rois) que nous avons débuté l'année 2023. S'en est suivi en février, actualité oblige, une **action solidaire** pour aider les victimes des forces de la nature en Turquie/Syrie. Ce fut ensuite le retour des **douceurs**, tant climatiques que gourmandes, que nous avons agrémentées de quelques notes de **magie** ainsi que d'une **chasse aux œufs** le 1^{er} avril ! Bien sûr arriva encore une merveilleuse **fête de l'école** sous le soleil, exactement ; avec notre grandiose **tombola** (plus de 100 lots distribués).

Le gros de l'équipe est resté le même suite à notre assemblée générale du 19 septembre.

Nous avons depuis déjà offert aux jeunes écoliers un **goûter** pour les féliciter des efforts fournis lors du cross, découvert d'**incroyables talents** de tous les âges le 11 novembre et proposés des **produits de fête** à la vente.

Les projets pour 2024 se concrétisent peu à peu, comme des ventes de douceurs et une après-midi spéciale le 23 mars, un **vide-grenier** le 04 mai et la **fête de l'école** et le tirage de la tombola le 22 juin.

Nous vous espérons encore nombreux à ces événements et ventes, qui restent **ouverts à tous, parents** ou non (voir guichet périscolaire, site mairie et facebook), pour permettre aux enseignants de mener à bien tous leurs projets culturels et sportifs de la petite section au CM2.

Lou Nove Chatniment vôtre,
La team de l'APE



CONTACT

lounovechatni@gmail.com
APE Neuvecelle Lou Nove Chatni
64, chemin de chez Duret
74500 Neuvecelle

SANTÉ

Les donneurs de sang bénévoles

5 collectes :

416 donneurs dont 31 nouveaux ont été accueillis. 356 poches prélevées, en baisse par rapport à 2022 dû en partie à la démotivation et au manque de moyens de l'EFS. La prise de rendez-vous est recommandée pour les donneurs sur « dondesang.efs.sante.fr », avec toutefois des créneaux libres pour les donneurs spontanés.



Escale Gourmande – l'équipe en préparation des filets de féras



Escale Gourmande – une partie de l'équipe

Manifestations 2023

Une année riche en événements

- Balade familiale en raquettes à Bernex (Bonne Eau - Tirou - Chevrette) en mars (24 participants)
- Assemblée Générale du 55^e anniversaire, avec cadeaux aux retraités du sang (plus de 70 ans) et remise de diplômes, suivie du repas à Côté Lac,
- Participation à l'Escale Gourmande avec préparation et vente de plus de 300 repas goujonnettes de féras-frites,
- 4 courses de rames sur le lac en juillet et août dont le 40^e anniversaire de Meillerie où nous avons remporté la channe d'étain, le challenge des donneurs de sang,
- Marché nocturne du 1^{er} août à Grande Rive avec nos amis des donneurs de sang de Maxilly, sous un temps froid et pluvieux,
- Balade pédestre de l'Union Départementale 74 à Nancy sur Cluses le dimanche 24 septembre, (8 participants)
- Virade de l'Espoir contre la Mucoviscidose le dimanche 25 septembre à Fessy (5 participants)
- Participation aux manifestations de la commune : accueil des nouveaux arrivants, Forum des associations à Lugrin, Téléthon avec le vin chaud
- Participation aux réunions de la Zone IV et de l'UD74.



Un jour, vous en aurez peut-être besoin. Pensez-y toujours...

SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE



Rames Meillerie – le challenge Donneurs de sang



Rames Evian – le mixte

CONTACT & ACTUALITÉ

le président **JC Lazareth**
06 16 14 11 15

donneurs de sang de Neuvécelle



Retrouvez-nous sur notre nouvelle page Facebook

AG – comité, invités, médaillés et retraités



LES 5 COLLECTES 2024 DE 16H30 À 19H30

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité avec photo, d'un stylo et à ne pas venir à jeun.

(rendez-vous recommandé sur dondesang.efs.sante.fr)

> Lundi **8 janvier, 11 mars, 27 mai, 29 juillet** et **28 octobre**

> **Loto samedi 13 janvier**

Balade en Alsace



AIDE À LA PERSONNE

L'ADMR Rive Est du Léman recrute !

L'ADMR recrute du personnel d'intervention en CDI ou en CDD (remplacements durant les périodes de congés notamment) à temps partiel ou à temps complet.

Rejoignez une équipe dynamique pour assurer des missions pour le maintien à domicile de personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap. Une mission humaine qui a du sens pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes qui en ont besoin ! **Vous pourrez bénéficier d'un parcours de formations pouvant aller jusqu'à l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.**



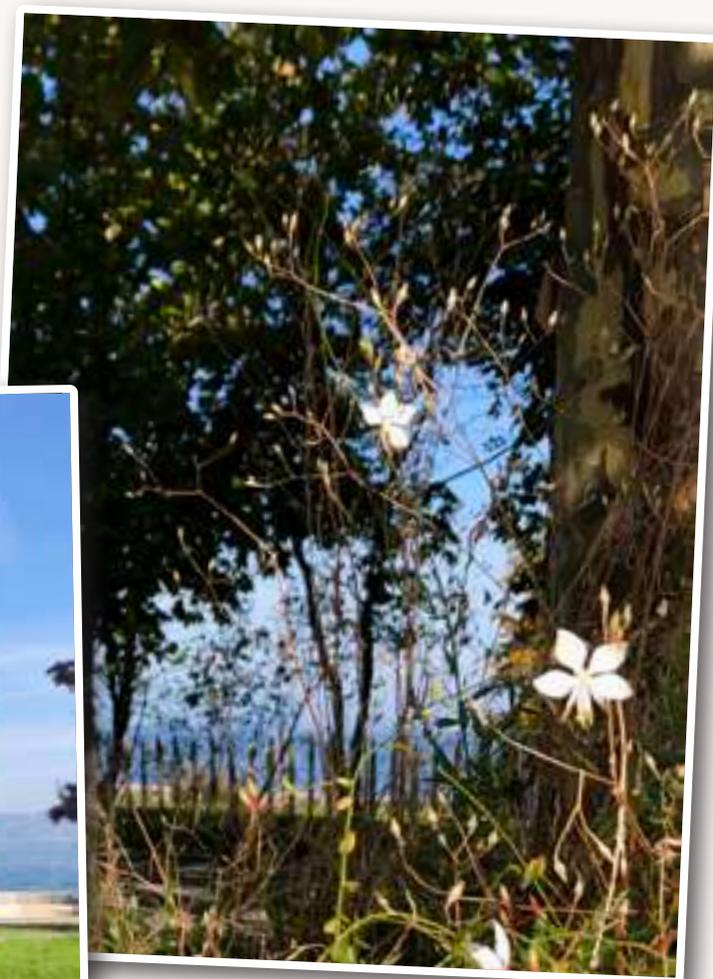
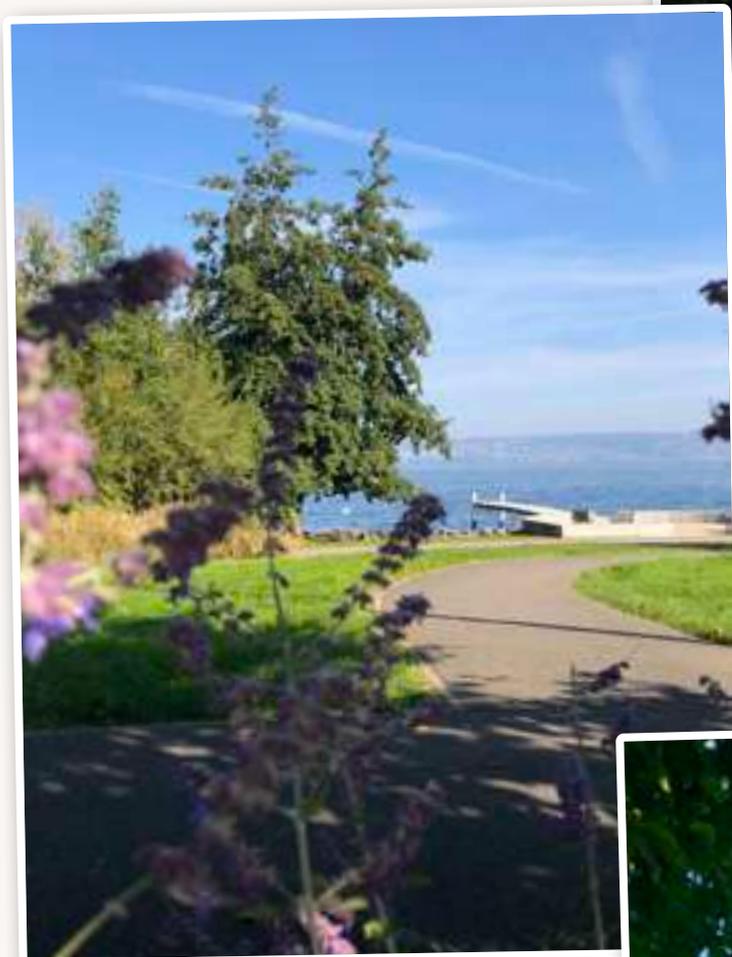
Des véhicules de services pour l'ADMR Rive Est du Léman !

L'ADMR RIVE EST DU LEMAN a fait l'acquisition de 4 véhicules de service depuis juillet dernier afin de renforcer la continuité de service auprès des bénéficiaires et permettre aux auxiliaires de vie sociale qui le souhaitent de bénéficier d'un véhicule ADMR.

CONTACT

ADMR RIVE EST DU LEMAN
Place de la Mairie - LUGRIN
Tél. : 04 50 76 11 41
accueil.riveestduleman@fede74admr.org

Neuvecelle
en photo





Annuaire des numéros utiles

- **Samu** : 15
- **Police - Gendarmerie** : 17
- **Pompiers** : 18
- **Numéro d'urgence européen** : 112 (SAMU + Police + Pompier)
- **Numéro d'aide aux victimes** : 116 006
- **Personnes sourdes ou malentendantes** : 114
- **SAMU Social** : 115
- **Enfants disparus** : 116 000
- **Enfance maltraitée** : 119
- **SOS Femme Violence Conjugale** : 3919
- **Sauvetage dans les airs** : 191
- **Sauvetage en mer** : 196
- **Alerte attentat - enlèvement** : 197

- **Service-Public.fr**, site officiel de l'administration française.
Tél : 39 39 (0,15 € / minute + prix d'appel)
- **Impots.gouv.fr**, site officiel de la direction générale des Finances publiques.
Tél P.A.S. : 0809 401 401 (prix d'un appel local)
Tél questions générales : 0810 467 687 (0,06 € / minute + prix d'appel)
- **Caf.fr**, site officiel des Allocations Familiales
- **Ameli.fr**, site officiel de l'Assurance Maladie.
Tél : 36 46 (0,06 € / minute + prix d'appel)
- **Lassuranceretraite.fr**, site officiel de la retraite de la Sécurité sociale.
Tél : 39 60 (0,06 € / minute + prix d'appel)
- **Urssaf.fr**, site officiel de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales.
Tél : 39 57 (0,118 € / minute + prix d'appel)
- **Pole-emploi.fr**, site officiel de Pôle emploi, établissement public chargé de l'emploi en France.
Tél : 39 49 (service gratuit + prix d'appel)
- **MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées
Tél : 04 50 33 22 50
- **ADIL** : Agence départementale d'information sur le logement
Tél : 04 50 45 79 72
- **AFPA** : Association de formation professionnelles des adultes
Tél : 09 72 72 39 36
- **CIDFF** : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Tél : 04 50 09 52 40
- **CIJ** : Centre information jeunesse
Tél : 04 50 26 22 23
- **Commissariat de police**
Tél : 04 80 00 21 00
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie (AMELI)
Tél : 01 84 90 36 46
- **Hôpitaux du Léman**
Tél : 04 50 83 20 00
- **Mission locale du Chablais**
Tél : 04 50 33 22 50
- **PMI** : Protection Maternelle Infantile
Tél : 04 50 33 23 97
- **SOS Médecins**
Tél : 04 50 73 63 34

